30167/A

L xxxv 3ab

Bio
CS

DE L'ART

D'EMPLOYER

LES MÉDICAMENS.

51560

DE L'ART

D'EMPLOYER

LES MÉDICAMENS,

OU

DU CHOIX DES PRÉPARATIONS ET DE LA RÉDACTION DES FORMULES DANS LE TRAITEMENT DES MALADIES.

PAR J. FR. N. JADELOT,

Docteur en médecine ; Médecin de l'Hôpital des Enfans malades et de l'Hospice des Orphelins ; Membre de la Société de l'École de Médecine de Paris, de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, etc.

A PARIS,

Chez CROULLEBOIS, libraire de la Société de Médecine de Paris, rue des Mathurins, n.° 17.

AN XIII. (1805.)

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

Le Traité de matière médicale de Desbois-de-Rochefort est remarquable par les excellentes vues de thérapeutique qu'il renferme : celui de M. Schwilgué, qui vient de paraître pendant l'impression de cet ouvrage, intéresse sur-tout par l'application de la chimie à cette science ; et les nouveaux Élémens de M. Alibert offrent un tableau fort étendu des connaissances acquises sur cette partie de la médecine : mais je crois que, depuis le bon traité que Gaubius a publié en 1738, sous le titre de : *Libellus de methodo concinnandi formulas medicamentorum*, il n'en a pas paru de complet sur le même sujet.

Or, toutes les sciences médicales ont changé de face dans cet intervalle ; et la plupart des médecins conviennent que, faute d'un livre élémentaire, rien

ne les a plus embarrassés, au commencement de l'exercice de leur art, que la prescription des médicamens. Des praticiens plus expérimentés que moi n'ayant pas suppléé à ce défaut, j'ai entrepris de présenter l'application de la pharmacie à la médecine, avec le degré d'étendue, de clarté et d'exactitude qui convient à l'époque où nous sommes. Je publie mon travail d'après l'avis de quelques-uns des meilleurs juges dans l'une et dans l'autre de ces parties : puisse-t-il être utile aux jeunes médecins déjà instruits qui commencent à pratiquer !

Ce traité suppose les connaissances médicales qu'on peut acquérir dans les cours et dans les ouvrages de MM. Corvisart, Hallé, Leroux, Pinel, Bichat, et l'instruction pharmaceutique que l'on puise aux leçons et dans les écrits de MM. Fourcroy, Déyeux, Parmentier, Carbonell, Bouillon-Lagrange, Mandel, Van-mons. Il offre une division des préparations médicinales, qui est, je crois, vraiment mé-

dicale et nouvelle en plusieurs points ; une distinction entre les préparations et les formules qu'on a presque toujours confondues ; et sur chaque espèce de préparation, des notions pharmaceutiques succinctes, telles qu'il les faut aux médecins pour rédiger les formules, avec des exemples de celles-ci tirés des meilleurs auteurs et des observations que j'ai recueillies, sur-tout à l'Hospice des Orphelins et à l'Hôpital des Enfans malades. J'ai écarté, autant qu'il m'a été possible, les divisions et les expressions scolastiques anciennes et nouvelles, et je n'ai adopté que des idées qui me paraissent également admises aujourd'hui, par tous les médecins éclairés.

Comme il a semblé plus avantageux de conserver la division des poids nouveaux en décagrammes, que de la retrancher, ainsi que quelques personnes ont cru devoir le faire, on s'est décidé à ajouter, dans toutes les formules, un trait sur le premier *a* de ce nom, de cette manière,

décagramme, afin qu'il ne puisse jamais être confondu avec le mot *décigramme*.

DE L'ART

D'EMPLOYER

LES MÉDICAMENS.

PREMIÈRE SECTION.

Principes généraux.

Les médicamens sont des substances qui, appliquées convenablement à l'économie animale, peuvent contribuer à guérir les maladies, ou à les prévenir; leur action et leurs différens effets dépendent de leur nature propre, du mode de leur application, de leurs doses, de l'état dans lequel on les emploie, et sur-tout de la disposition des organes.

La thérapeutique, la matière médicale et la pharmacie, embrassent toutes ces considérations; il ne s'agit ici que de la manière d'appliquer les médicamens au corps humain, c'est-à-dire, des différens états où ils peuvent être mis, pour qu'ils agissent le plus avantageuse-

ment possible dans les maladies, et des règles à suivre pour déterminer convenablement, dans la pratique de la médecine, leur préparation et leur usage. Tel est l'objet de l'art d'employer les médicamens. Il suppose donc presque toutes les connaissances médicales, et spécialement la thérapeutique, la matière médicale et la pharmacie, dont il fait l'application immédiate ; sans lui, le reste de la science n'est qu'un étalage inutile pour la guérison des maladies ; il est réellement à la médecine interne, ce que l'art de pratiquer les opérations est en chirurgie : il mérite donc, par son importance et par le grand nombre d'objets qu'il embrasse, d'être considéré isolément des notions dont il dérive.

La manière d'employer les médicamens dans le traitement des maladies s'est inévitablement ressentie des hypothèses qui ont prévalu quand on s'est écarté de l'observation en médecine; mais elle n'en a pas été fortement atteinte; car l'histoire de la science atteste que la médecine-pratique, à laquelle elle se trouve intimement liée, a heureusement été, aux différentes époques, moins variable que les théories.

L'usage des médicamens exige des préparations et des formules que nous examinerons séparément.

ARTICLE PREMIER.

Des Préparations Médicinales.

Les préparations médicinales résultent d'opérations pharmaceutiques pratiquées sur les médicamens simples, pour les approprier à l'usage auquel on les destine.

Elles sont liquides, molles, dures, en poudre, en émanations humides ou en gaz; elles présentent par conséquent une très-grande variété dans leur densité, ainsi que dans leur saveur, leur odeur et leur couleur.

Celles qui se trouvent à l'état liquide sont des solutions ou dissolutions dans l'eau, le vin, l'alcool, le vinaigre, ou dans l'huile, de matériaux immédiats des végétaux ou des animaux, d'acides, d'alcalis, de sels, de sulfures, de combinaisons métalliques, etc. On les obtient par la macération, la digestion, l'infusion, la décoction, la distillation, l'expression, ou par la mixtion des substances.

Les poudres peuvent être de nature très-diverse, et demander les différens moyens de pulvérisation que la pharmacie possède.

La plupart des préparations médicinales d'une certaine consistance résultent du mélange et de la trituration de matières végétales ou animales,

métalliques, salines, etc., pulvérisées, avec du miel, du sirop, des extraits, une certaine quantité d'eau, de la cire, de la graisse, etc.

L'action de la chaleur sur certains corps qu'elle volatilise fournit les vapeurs et les fumigations ; et les gaz se retirent par les procédés indiqués en chimie.

On peut quelquefois mettre les médicamens dans l'état d'une de ces préparations, sans y ajouter aucun autre corps ; par exemple, il peut suffire de les piler, pour en faire une poudre ; mais il devient souvent indispensable d'y joindre une substance pharmaceutique, appropriée à la sorte de préparation que l'on veut obtenir. Cette substance en est ce qu'on appelle l'*excipient*, l'*intermède* ou le *constituant* ; et le médicament auquel elle est ajoutée, en est la *base*. On a encore admis et distingué, dans les préparations, des corps *adjuvans* et *correctifs* de différente espèce ; mais ceux-ci peuvent toujours être considérés comme partie de la base qu'ils rendent *composée*, et dont ils ne font que modifier les propriétés médicales ou les qualités physiques.

Comme les compositions chargées de beaucoup de substances diverses ont presque toujours des effets moins heureux qu'on ne l'avait imaginé, et que d'ailleurs elles s'opposent aux

progrès qu'il reste à faire en thérapeutique, elles sont maintenant rejetées généralement par les médecins instruits. Il y a pourtant de vieux mélanges fort compliqués, comme la thériaque et le diascordium, auxquels beaucoup de praticiens continuent d'accorder des propriétés que des médicamens plus simples ne possèdent pas.

Quand les préparations médicinales sont exécutées d'après les formules que les médecins écrivent dans leur pratique, et qu'elles sont destinées à être employées sur-le-champ, on les nomme *magistrales ;* celles qu'on compose d'avance, parce qu'elles peuvent être aisément conservées dans les pharmacies, sont appelées *officinales :* on les a distinguées autrefois en *chimiques* et en *galeniques ;* mais ces dernières perdent chaque jour de leur ancienne réputation, les médecins éclairés étant plus que jamais pénétrés de la nécessité de diversifier les moyens thérapeutiques selon les variétés presqu'infinies que les maladies présentent, et étant, par conséquent, fort éloignés d'accorder une confiance exclusive à aucun d'eux en particulier.

Les caractères qui distinguent les différentes espèces des préparations médicinales seront exposés succinctement dans le cours de cet ouvrage, où on les trouvera, je crois, distribuées dans un ordre vraiment médical. Les différences

de figure, de tissu, de sensibilité apparente ou imperceptible, de contractilité et de propriété absorbante que présentent la peau, les organes de la digestion, de la respiration, des sens, de la génération, en exigent nécessairement d'analogues dans les préparations qui doivent être mises en contact avec chacun d'eux : et c'est sur cette considération qu'est fondée principalement la division médicale des préparations médicinales que j'ai adoptée dans cet ouvrage, après l'avoir suivie dans mes leçons. Mais s'il convient de distribuer ainsi ces préparations, il en est autrement des médicamens simples eux-mêmes; car on doit les considérer essentiellement d'après l'action et les effets qu'ils sont susceptibles de produire, ou sur toute l'économie, ou sur quelque organe en particulier; or ces effets demeurent, jusqu'à un certain point, indépendans du mode d'application des médicamens; par exemple, des substances employées comme purgatives, diurétiques, narcotiques, peuvent agir de la manière qui leur est propre, étant avalées, soit en potions, soit en pilules, ou étendues sur la peau, en linimens ou en onguens.

Il faut donc bien distinguer l'action et les effets des médicamens du mode de leur application, et ne jamais oublier qu'au moyen des

sympathies et de la circulation, ils agissent souvent d'une manière plus marquée sur des organes éloignés, que sur ceux avec lesquels on les met dans un contact immédiat.

ARTICLE II.

Des formules.

On entend par *formules* l'exposition claire et précise des médicamens, de leur préparation et de leur usage.

Quoique leur rédaction suive de la connaissance des médicamens et de celle des préparations qui leur conviennent, comme la moindre incorrection qu'elles contiendraient pourrait nuire gravement à la santé des malades, à la réputation des médecins, il est important d'y adopter certaines règles propres à prévenir toute erreur.

Les formules ont deux parties distinctes; la première, qui regarde le pharmacien, comprend les médicamens à employer, leur dose, et les opérations que leur préparation exige. On y inscrit chaque substance, sur une ligne particulière, pour qu'elle soit aisément distinguée, et si l'on en désigne plusieurs analogues, par exemple, des racines de diverses plantes, on a soin de placer leurs noms

immédiatement les uns au-dessous des autres, en n'écrivant pour abréger, qu'à la première, le mot qui leur est commmun, comme celui de *racine* dans l'exemple cité.

L'ordre selon lequel les composans des préparations sont indiqués dans les formules peut être quelquefois indifférent; mais il faut ordinairement les disposer, d'après les opérations pharmaceutiques dont ils doivent être l'objet; et lorsqu'on fait usage d'un excipient dont le poids ne peut pas être fixé d'avance, ce qui a lieu, par exemple, pour des pilules, on ne l'inscrit qu'après les substances dont la dose doit être déterminée exactement.

La nomenclature méthodique des substances chimiques, qui est maintenant adoptée presque par-tout, remplace heureusement en médecine leurs anciens noms officineux et incorrects; mais les noms vulgaires peuvent suffire pour les matières pharmaceutiques végétales et animales qui sont d'un usage habituel, et par conséquent bien connues : quant à celles qui le sont moins, et qu'on emploie rarement, il faut, afin de prévenir les certitudes, y ajouter le nom systématique de l'espèce à laquelle elles appartiennent.

Dans tous les cas, il est essentiel de fixer le poids, et non le volume des substances à employer, et même de le faire dans la supposition

qu'elles soient parfaitement desséchées, autrement les doses seraient toujours incertaines.

Les mesures décimales, qui sont établies sur une base fixe, offrent un moyen aisé de faire cesser pour toujours cette variété dans les poids médicaux qui a obscurci les ouvrages des anciens, et qui embarrasse dans ceux des étrangers (1); mais tant que ces nouvelles mesures ne seront pas devenues entièrement familières, il sera indispensable d'y joindre leur évaluation en anciennes, et de le faire selon la table suivante, afin d'éviter de petites fractions qui sont également embarrassantes et superflues pour les usages de la médecine.

Mesures de pesanteur.

1 Centigramme.....	$\frac{1}{3}$ de grains.
1 Décigramme.....	deux grains.
1 Gramme.....	vingt grains.
4 Grammes.....	un gros.
3 Décagrammes.....	une once.
5 Hectogrammes.....	une livre.
1 Kilogramme.....	deux livres.

(1) *Quid ni omnem prorsùs ejicimus mensurarum semper fluctuantium usum. . . . . et si novitas arridet, alia quædam, sed exacta et stata ponderum ratio excogitatur, ad quam se omnium locorum medici ac pharmacopœi conforment.* Gaubius.

Mesures de capacité.

1 Litre.....	une pinte.
5 Décilitres.....	une chopine.
2 à 3 Décilitres.....	un demi-septier.

Boerhaave conseillait, pour les formules des préparations composées, de commencer par inscrire les différentes substances, puis de déterminer en combien de fois on veut faire prendre la préparation, et de marquer ensuite le poids de chacune des substances, en commençant par la plus énergique. Cette marche est la plus commode et la plus sûre pour se rendre compte facilement des doses de médicamens actifs que les malades prendront, chaque fois.

On ne saurait dire combien il est à desirer qu'on écrive toujours les formules en toutes lettres, et qu'on n'y recherche pas une briéveté qui pourrait nuire souvent ; le pédantisme était apparemment le moindre défaut de ces anciennes ordonnances remplies d'abréviations et de signes, chargées de titres bizarres, presque toujours fort mal écrites, et absolument inintelligibles à tout autre qu'aux médecins et aux pharmaciens; car il n'est malheureusement que trop sûr que ces écrits obscurs et imparfaits ont causé des erreurs dans l'usage

des médicamens, et peut-être des accidens funestes. Les abréviations *aa.*, *q.s.* prises pour *égale quantité*, et *quantité suffisante*, sont à peu près les seules qui puissent être conservées sans inconvénient.

Souvent il suffit de recommander, dans les formules, de mélanger les substances qui y sont désignées, en indiquant l'espèce de la préparation qu'on veut obtenir; mais quelquefois il faut détailler les différentes opérations pharmaceutiques qu'il peut être nécessaire de mettre en usage; c'est ce qui a lieu sur-tout pour les préparations d'une exécution difficile ou peu connues, et pour celles dont l'efficacité dépend, en grande partie, de la manière d'opérer.

Ce qu'on demande au pharmacien d'une préparation quelconque, se règle principalement sur la nature du médicament qui y entre, sur l'usage auquel elle est destinée, et sur la possibilité de la conserver.

Si l'on juge à propos de lui donner un nom, ou d'ajouter un titre à la formule, on ne doit le tirer que de l'espèce de la préparation et du médicament qu'elle renferme; ou, si elle en contient plusieurs, de la propriété médicale qu'on lui reconnaît.

La langue latine a été exclusivement adoptée par les anciens praticiens, pour tracer dans

les ordonnances la composition des préparations ; mais aujourd'hui les médecins les plus recommandables ne se font pas de scrupule d'écrire entièrement les formules en langue vulgaire ; peut-être est-ce qu'on ne craint plus d'exposer les procédés d'un art dont la base devient plus solide et la marche plus sûre. Le latin a cependant quelque utilité, pour laisser ignorer, à certaines personnes, les médicamens dont on est obligé de conseiller l'usage.

L'instruction, qui est la seconde partie des formules, s'adresse aux malades ou à ceux qui en prennent soin ; ainsi on ne peut jamais l'écrire que dans la langue qui leur est familière : elle indique l'usage qui doit être fait des préparations, c'est-à-dire, la manière de les prendre ou de les appliquer sur quelque partie du corps, leurs doses, ainsi que le régime et les différentes précautions qu'elles peuvent exiger. Mais il convient d'apporter une certaine réserve dans le choix des expressions qu'on y emploie, par exemple, pour les maladies vénériennes, pour les maladies des femmes.

Il est si essentiel de s'assurer de la correction des formules, que les médecins ne doivent pas manquer de les relire après les avoir écrites. Ils y ajoutent aussi le nom des personnes à qui elles sont destinées, la date, et leur signature,

TABLEAU DES PRÉPARATIONS MÉDICINALES.

Les préparations médicinales sont les produits d'opérations pharmaceutiques qui rendent les médicamens aptes à

- être introduits dans les voies alimentaires;
  - par la bouche; ces préparations sont.....
    - liquides.....
      - aqueuses.....
        - LES BOISSONS.
        - LES EAUX MÉDICINALES.
        - LES APOZÈMES.
        - LES SUCS EXPRIMÉS DES VÉGÉTAUX.
        - LES SIROPS MÉDICAMENTEUX.
        - LES ÉMULSIONS.
        - LES POTIONS ET LES JULEPS.
        - LES LOOCS.
      - alcooliques.....
        - LES VINS MÉDICAMENTEUX.
        - LES ALCOOLS, LES ÉTHERS MÉDICAMENTEUX, LES TEINTURES ET LES MIXTURES ALCOOLIQUES.
      - acéteuses..... LES VINAIGRES MÉDICAMENTEUX
      - huileuses..... LES HUILES MÉDICAMENTEUSES.
    - en poudre..... LES POUDRES.
    - fermes et dures.....
      - LES ÉLECTUAIRES ET LES BOLS.
      - LES PILULES.
      - LES TABLETTES, LES PASTILLES ET LES PATES.
  - par l'anus; ces préparations sont.....
    - LES LAVEMENS.
    - LES SUPPOSITOIRES.
- être appliqués sur la peau, sur des ulcères ou sur des plaies; ces préparations sont.....
  - en émanations.....
    - LES VAPEURS.
    - LES FUMIGATIONS.
  - liquides.....
    - LES BAINS MÉDICAMENTEUX.
    - LES DOUCHES.
    - LES FOMENTATIONS.
    - LES EMBROCATIONS.
    - LES INJECTIONS.
    - LES LINIMENS.
  - en poudre..... LES POUDRES ET LES SACHETS.
  - molles ou dures.....
    - LES CATAPLASMES.
    - LES ONGUENS ET LES EMPLATRES.
    - LES TROCHISQUES.
- être portés sur plusieurs organes particuliers;
  - dans les conduits aériens des poumons.....
    - LES VAPEURS.
    - LES FUMIGATIONS.
  - dans la bouche.....
    - LES VAPEURS.
    - LES GARGARISMES.
    - LES COLLUTOIRES.
    - LES POUDRES.
    - LES ÉLECTUAIRES.
  - dans le nez.....
    - LES VAPEURS.
    - LES INJECTIONS.
    - LES EMBROCATIONS.
    - LES FOMENTATIONS.
    - LES POUDRES.
    - LES ONGUENS.
  - sur les yeux.....
    - LES VAPEURS.
    - LES COLLYRES.
    - LES INJECTIONS.
    - LES POUDRES.
    - LES CATAPLASMES.
    - LES ONGUENS.
  - dans les conduits auditifs.....
    - LES INJECTIONS.
    - LES FOMENTATIONS.
    - LES SUPPOSITOIRES.
  - dans l'urètre et dans la vessie..... LES INJECTIONS.
  - dans le vagin et dans la matrice.....
    - LES INJECTIONS.
    - LES ONGUENS.

devient indispensable, lorsqu'il s'agit de dicamens énergiques, dont l'abus pourrait re aisément, et que les pharmaciens ne ivreraient pas sans cette condition.

SECONDE SECTION.

De l'introduction des médicamens par les voies alimentaires.

La plupart des préparations usitées pour faire parvenir les médicamens dans les voies alimentaires sont relatives à leur introduction par la bouche : elles peuvent être liquides, molles, dures ou en poudre, et présenter, sous tous les rapports, la plus grande diversité ; cependant leur goût, leur odeur et même leur couleur doivent toujours être tels que les préparations répugnent, le moins possible, aux malades ; quelques-unes n'ont même d'autre objet que de corriger ces qualités dans les médicamens simples : en général elles servent à modifier leurs qualités physiques ou leurs propriétés médicales ; elles contribuent à les approprier au mode de sensibilité, de contractilité et d'absorption de l'estomac et des intestins ; elles influent sur leur action, en facilitant ou en retardant leurs progrès et leur dissolution dans

s différentes portions des cavités alimentaires.

Comme les médicamens qui parviennent dans estomac n'agissent pas seulement sur les organes de la digestion, mais qu'au moyen des mpathies et de la circulation, leur influence propage ou à tous les organes, ou particulièrement à ceux du sentiment et du mouvement, de la respiration, des secrétions; les réparations dont il s'agit peuvent convenir dans plupart des indications que les maladies résentent.

Celles qui servent à faire parvenir les médicamens par l'extrémité inférieure du canal intestinal sont presque toujours liquides; d'autre ois elles ont une certaine consistance; ce sont rès-rarement des fumigations. Cette manière employer les substances médicamenteuses est préférable à toute autre, pour certaines maladies u gros intestin et des parties qui l'entourent; lle est d'un grand secours dans les différentes irconstances où une affection du pharinx, de œsophage ou de l'estomac, empêche les malades de prendre ces substances par la bouche.

On peut faire entrer dans les différentes réparations comprises dans cette section, es matières de toute espèce, en réglant soigneusement leurs doses sur le mode de sensibilité, de contractilité et d'absorption de la

portion du tube alimentaire sur laquelle elle doivent être portées.

Celles qui sont liquides ont pour excipient l'eau, un liquide fermenté ou une huile fixe le sucre, le miel, des extraits, des pulpes, de mucilages servent, dans les autres, au même usage.

L'exactitude et l'habileté que beaucoup de ce préparations exigent, rendent nécessaire à leu composition l'art pharmaceutique à-peu-près entier.

Leurs formules sont aussi du nombre de celle qui demandent la correction la plus parfaite parce que les fautes y deviendraient très-pré judiciables; et leurs usages sont si divers, que l'instruction qui y est relative est des plus variables.

ARTICLE PREMIER.

Des boissons.

Les liquides qui servent de boissons ordinaires aux malades sont presque toujours des solutions aqueuses légères de matériaux immédiats des végétaux ou des animaux, d'acides ou de sels; on les a nommés *tisanes*, *infusions*, *décoctions*, *hydromels*, *limonades*, *bouillons*, d'après leur composition et d'après la manière dont elles sont préparées. Mais comme il est

fort essentiel que les boissons qui sont destinées à un usage habituel n'aient rien de désagréable, les médecins se bornent souvent à les choisir parmi les liquides qui peuvent servir, sans inconvénient, à satisfaire la soif des malades : d'ailleurs, on n'y fait jamais entrer que de fort petites doses de médicamens : on risque donc, en y en ajoutant, de les rendre insupportables inutilement.

Les boissons agissent comme délayantes et diurétiques ou sudorifiques; leur abus peut affaiblir l'estomac, les intestins et toute l'économie; mais prises comme il convient, elles sont fort utiles aux malades; elles les disposent à l'usage de médicamens actifs.

On adoucit les boissons avec du sucre, du miel, ou un sirop; on les coupe avec du lait ou du petit-lait : on peut y ajouter quelquefois une dose légère de vin, de teinture ou de sucs exprimés des végétaux.

Leur préparation demande presque toujours la macération, la digestion, l'infusion ou la décoction dans l'eau d'une substance divisée en petites parcelles.

FORMULES.

Ces formules ne consistent guère que dans la désignation de la base, de l'excipient et de

l'opération pharmaceutique convenable, ou simplement dans celle de quelque liquide.

On fait préparer depuis cinq décilitres jusqu'à plusieurs litres de boisson.

Les malades les prennent froides, ou plus ou moins chaudes, par verres, selon leur soif, dans le courant du jour, à une certaine distance des repas.

Exemples.

Boisson avec la rhubarbe.

Pr. racine de rhubarbe concassée.....	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
Faites macérer pendant six heures, dans eau.	5 décilitres.
Passez, édulcorez avec un peu de sucre.	

A donner, en quatre ou cinq fois, dans la matinée, aux enfans, comme tonique et légèrement purgative.

Boisson mucilagineuse.

Pr. racine sèche de guimauve.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Faites infuser dans eau.	1 litre.
Passez; ajoutez sucre..	3 décāgr. (1 once.)

A prendre tiède, pour des maladies des poumons, des reins ou de la vessie, accompagnées d'irritation.

Hydromel.

Pr. miel pur.....	4 décāgr. 5 gramm. (1 once $\frac{1}{2}$.)
Dissolvez dans eau....	1/ litre.
Passez.	

A prendre tiède, pour exciter l'expectoration.

Boisson avec le raifort.

Pr. racine fraîche de raifort sauvage coupée par morceaux.....	3 décāgr. (1 once.)
Faites macérer pendant quatre heures dans eau.....	5 décilitres.
Passez.	

A prendre froide, toutes les deux heures, dans le scorbut.

Bouillon avec le cochléaria.

Pr. feuilles de cochléaria,	3 décāgr. (1 once.)
Faites infuser dans bouillon.....	5 décilitres.
Passez.	

A boire le matin, en deux ou trois fois, dans le scorbut.

Limonade.

Pr. eau de fontaine....	de 7 à 8 décilitres.
Ajoutez acide sulfurique à 60 degrés....	20 gouttes.
Suc de limon.....	12 gramm. (3 gros.)
Sucre.....	q. s.

A boire, dans des fièvres bilieuses, comme rafraîchissante, diurétique.

Décoction de digitale.

Pr. racine sèche de digitale pourprée.....	8 gramm. (2 gros.)
Faites bouillir dans eau.	1 litre.
Passez.	

A boire presque froide, par verres, toutes les heures, dans certaines hydropisies, comme diurétique.

ARTICLE II.

Des Eaux Médicinales.

Ces eaux, qu'on nomme aussi *eaux minérales*, sont chargées naturellement ou artificiellement de petites quantités de sels, de sulfures, de gaz, d'alcalis ou de substances métalliques, ce qui les a fait diviser en *sulfureuses*, *salines*, *acidules*, *ferrugineuses* : on les distingue aussi en *froides* et en *thermales*.

Les propriétés tonique, légèrement purgative, diurétique des eaux médicinales, font qu'elles conviennent très-bien dans beaucoup de maladies occasionnées par l'atonie et qui consistent dans l'engorgement des viscères; aussi les a-t-on puisées, dans tous les temps, pour les usages de la médecine, aux sources qui en sont éparses dans les différens pays; mais aujourd'hui que la chimie a complettement réalisé les vœux que Bacon avait formés pour l'imitation des eaux minérales, et qu'on peut les fabriquer presque partout, on procure ainsi, à peu de frais aux malades, des boissons qui leur conviennent dans beaucoup de circonstances.

FORMULES.

Elles fixent les doses de substances qui doivent être ajoutées à une certaine quantité d'eau pure, et elles déterminent quelquefois la manière d'en opérer la solution : mais les médecins ne rédigent pas souvent ces formules, parce qu'on trouve dans les villes la plupart des eaux minérales naturelles, ou celles qui sont faites à leur imitation, et que d'ailleurs les pharmaciens connaissant parfaitement leur composition, il est inutile de la leur indiquer; les eaux médicinales acidules ou salines, comme celles de

Seltz, de *Sedlitz* se conservent toujours aisément dans des vases bien bouchés, placés au frais, et avec les autres précautions nécessaires; mais les eaux de *Barrège*, de *Cotterets*, et toutes celles qui sont sulfureuses, hydrogénées, se décomposent nécessairement par la précipitation du soufre et par le dégagement du gaz qu'elles contiennent.

On conseille de boire depuis cinq décilitres jusqu'à un litre et plus de ces eaux, dans la matinée, ou dans le cours de la journée.

Exemples.

Eau gazeuse.

Pr. carbonate de soude	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
Faites fondre dans eau distillée.....	1 litre.
Ajoutez acide muriatique.....	s. q. pour la saturat.
Bouchez exactement.	

A boire par verres, comme tonique; elle est analogue à l'eau de Seltz.

Eau gazeuse et ferrugineuse.

Pr. carbonate de soude	6 décigr. (12 grains.)
Limaille de fer.....	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)

Eau saturée de gaz acide carbonique..... 1 litre.
Bouchez exactement.

On la boit froide, comme fortement tonique; le est analogue à l'eau de contrixéville.

Eau hydrosulfureuse.

Pr. sulfure de soude.
de chaux aa. 1 décigr., 5 centigr. (3 grains.)
Muriate de soude..... 3 décigr. (6 grains.)
Faites fondre dans eau de rivière..... 1 litre.
Bouchez exactement.

On la boit froide par verres, comme tonique et ndante; elle a de l'analogie avec l'eau de Bar-ge.

Eau saline.

Pr. phosphate de soude 24 gramm. (6 gros.)
Faites fondre dans eau 5 décilitres.

A boire le matin à jeun, en trois doses, à une eure d'intervalle, entre chaque dose, comme urgative.

Eau ammoniacale.

Pr. ammoniaque à 20 degrés..... 50 gouttes.
Eau..... 5 décilitres.
Mêlez.

A boire en trois doses, pour prévenir les acc d'hydrophobie ; en ayant soin de faire en mé temps des embrocations, avec une eau ammoni cale plus forte sur les plaies, qu'il faut toujou cautériser.

ARTICLE III.

Des apozèmes.

Les apozèmes sont presque toujours, comm les boissons, des solutions dans l'eau de mate riaux immédiats des végétaux ; mais ils e diffèrent en ce qu'ils se trouvent plus charg qu'elles de ces matériaux ; aussi les donne-t-o aux malades en bien moindre quantité.

Ils agissent comme plus ou moins fortemen toniques ou astringens, purgatifs, anti-scorbuti ques, diurétiques, sudorifiques, etc., et on le compose avec des plantes entières, ou quelques unes de leurs parties sèches ou fraîches ; on y ajoute assez souvent un sel, un vin, un alcoo ou un sirop : ils ont été considérés comme par ticulièrement appropriés aux affections chro niques des viscères, aux altérations lentes du sang et de la limphe, et en conséquence ils on été très-usités pour le traitement des maladies nombreuses qui dépendent de ces causes ; mais le goût désagréable des apozèmes, et la pesan-

teur d'estomac qu'ils occasionnent, sont souvent des inconvéniens, ou même des obstacles invincibles à leur usage; on prend maintenant le parti d'employer de quelque autre manière, les médicamens qu'on donnait ainsi.

Les anciens formulaires ne contiennent pas de compositions plus chargées.

FORMULES.

Cette complication ordinaire aux apozèmes rend souvent essentiel d'ajouter, dans leurs formules, à la désignation des substances et de leurs doses, l'exposition détaillée de la manière de les préparer.

Comme ils s'altèrent étant gardés, on ne peut en demander que pour un jour, c'est-à-dire, de deux à cinq décilitres; on recommande de les prendre froids ou tièdes, en une dose ou en plusieurs, le matin à jeûn, ou à différentes heures, dans la journée.

Exemples.

Apozème avec le sulfate de potasse.

Pr. feuilles de chicorée fraîches et coupées menu..... 3 décāgr. (1 once.)

Faites infuser dans eau	2 à 3 décilitres.
Passez et exprimez.	
Faites fondre sulfate de potasse.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

A boire tiède le matin, en deux tasses, à une heure d'intervalle.

Apozème avec l'oseille.

Pr. racine d'oseille....	12 gramm. (3 gros.)
Faites bouillir dans eau.	5 décilitres.
Faites infuser feuilles d'oseille.....	8 gramm. (2 gros.)
Passez et exprimez; ajoutez sirop de limon...	3 décāgr. (1 once.)

A boire froid, par tasses, dans la journée.

Apozème avec la tormentille.

Pr. racine sèche de tormentille.....	12 grammes (3 gros.)
Faites bouillir dans eau.	5 décilitres.
Passez; ajoutez sirop de coings.....	3 décāgram. (1 once.)

A boire froid, par tasses, dans la journée, pour certaines hémorragies.

Apozème avec le nitre.

Pr. racine de persil...	1 décāgr. 5 grammes ($\frac{1}{2}$ once.)

Faites bouillir dans eau	5 décilitres.
Faites infuser feuilles de pariétaire.....	4 grammes (1 gros.)
Passez; faites fondre nitrate de potasse.....	6 décigr. (12 grains.)

On le boit froid, par tasses, toutes les deux heures.

Apozème avec le gayac.

Pr. bois de gayac. Racine de salsepareille aa.....	5 gramm. 1 décigr. ($\frac{1}{2}$ once.)
Faites digérer pendant 24 heures, et ensuite bouillir dans eau.....	5 décilitres.
Faites infuser racine de réglisse ratissée.....	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
Passez.	

On le boit chaud, par tasses, toutes les deux heures, pour des affections rhumatismales ou vénériennes chroniques.

Apozème avec le raifort.

Pr. racine de raifort sauvage fraîche et coupée menu.....	4 déeāgr. 5 gramm. (1 once $\frac{1}{2}$)

Faites infuser dans un vaisseau fermé, dans eau.....	5 décilitres.
Passez et exprimez; ajoutez sirop anti-scorbutique.....	3 décāgr. (1 onee.)

On en boit deux ou trois tasses froides, dans l journée.

Apozème avec le quinquina.

Pr. écoree de quinquina coneassée.....	1 déeāgram. 5 gram ($\frac{1}{2}$ onee.)
Faites bouillir dans eau.	5 déeilitres.
Faites infuser feuilles sèehes de mélisse....	8 gramm. (2 gros.)
Passez et exprimez; ajoutez alcool nitrique distillé.....	4 gramm. (1 gros.)

On le boit froid, par petites tasses, toutes le deux heures, pour prévenir les progrès de l gangrène.

ARTICLE IV.

Des Sucs exprimés des Végétaux.

Ces sucs sont des liquides amers, acides acerbes ou sucrés, très-chargés de la matière colorante et des autres matériaux immédiat

ue l'eau de végétation peut entraîner, en décou-
nt des plantes fraîches soumises à l'action de
a presse.

Ils possèdent incontestablement, la plupart
es propriétés médicamenteuses des végétaux
ont on les retire; car la partie fibreuse, qui
st le résidu de l'expression, ne conserve
resque aucune vertu. Ils peuvent agir comme
oniques, excitans, antiscorbutiques, diuréti-
ues, et remédier très-efficacement à l'atonie,
ux engorgemens chroniques des viscères, à
ifférentes altérations du sang et de la lymphe,
uxquelles les personnes d'un âge avancé sont
articulièrement sujettes; mais souvent l'esto-
ac ne peut les supporter.

On retire les sucs de plantes entières fraîches
u de feuilles, de racines, de fruits; pour y
arvenir, après avoir lavé, écrasé les végétaux,
n les soumet à l'action de la presse immédia-
ement, ou seulement après les avoir fait macérer
ans l'eau pendant quelques heures, ou les avoir
apés ou pilés convenablement, et enveloppés
l'une toile d'un fort tissu, suivant que leurs
ucs sont aromatiques, mucilagineux, aqueux,
ucrés et plus ou moins abondans : ensuite on ne
nanque jamais de dépurer et de clarifier ceux
u'on destine à l'usage intérieur, ce qui se fait
'après leur nature, au moyen du repos et de

la décantation, de la chaleur, ou du mélange d'une substance albumineuse et de la filtration.

Pour suppléer pendant toute l'année au défaut des plantes et de leurs sucs frais, qui ne sont même pourvus de toute leur énergie médicamenteuse qu'à l'époque très-courte de la plus forte végétation; l'art pharmaceutique prépare, par l'évaporation de ces sucs, ou par celle de solutions aqueuses végétales, obtenues par infusion ou décoction, des extraits mucilagineux, gommo-résineux, extracto-résineux, plus ou moins consistans, qui peuvent suppléer aux sucs frais et les remplacer en partie. Délayés dans l'eau en différentes proportions, ces extraits donnent réellement des liquides analogues aux sucs exprimés eux-mêmes, aux apozèmes ou aux boissons; et ils peuvent être employés ainsi, ou servir à composer des sirops, des tablettes; on les emploie d'ailleurs, dans l'état ferme, pour former des pilules et des bols, ainsi que les extraits savonneux ou résineux retirés des végétaux au moyen de l'éther, de l'alcool ou du vin, qui ont ordinairement des propriétés médicales encore plus variées et plus énergiques que les premiers.

Les sucs exprimés des plantes et les extraits qu'on en retire sont donc des substances

extrêmement utiles en médecine et en pharmacie.

FORMULES.

Il serait superflu que le médecin cherchât à déterminer, dans ces formules, le poids des substances dont il s'agit d'extraire les sucs : il suffit qu'il demande au pharmacien une certaine quantité du suc exprimé d'une plante qu'il désigne ; ou, s'il veut réunir ceux de plusieurs plantes, qu'il indique d'en prendre des quantités égales, doubles, triples, etc., les unes des autres, en ne déterminant que la dose de sucs à fournir ; le plus souvent, il serait également inutile de faire une mention détaillée de la manière d'opérer ; on finit en désignant les autres substances ou préparations qu'on peut juger à propos de faire ajouter aux sucs.

On ne demande ordinairement de ceux-ci que ce qu'il en faut pour un jour, parce que, étant gardés long-temps, ils s'altèrent inévitablement : on peut cependant retarder un peu l'altération des sucs acides et de quelques autres, en ayant soin de les tenir au frais, dans des bouteilles dont le col est étroit, où l'on verse de l'huile, et qu'on bouche exactement : on demande rarement plus de cinq hecto-

grammes (une livre) de sucs, et fort souvent un hectogramme huit décagrammes (six onces) seulement, ou même moins; on les fait prendre en une dose ou en plusieurs, le matin ou dans la journée, à divers intervalles.

Exemples.

Suc de cerfeuil.

Pr. cerfeuil..... q. s.
Exprimez 1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces) de suc.
Dépurez et filtrez.

A prendre, en une dose, le matin à jeûn.

Suc de chicorée avec le sulfate de soude.

Pr. chicorée..... q. s.
Exprimez 1 hectogr. 5 décāgr. (5 onces) de suc.
Dépurez et filtrez; faites fondre sulfate de soude 4 grammes (1 gros.)

A prendre le matin, en deux doses, à deux heures d'intervalle.

Suc de cresson.

Pr. cresson..... q. s.
Exprimez 1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.) de suc.
Dépurez et filtrez

A prendre à la dose de six décagr. (deux onces) dans une tasse de petit-lait, à une heure d'intervalle.

Sucs de pariétaire et de cerfeuil.

Pr. pariétaire
Cerfeuil aa..... q. s.
Exprimez 1 hectogr. 8 décagr. (6 onces) de sucs.
Dépurez et filtrez; ajoutez acétite de potasse 2 grammes ($\frac{1}{2}$ gros.)

A prendre en deux doses, à deux heures d'intervalle.

ARTICLE V.

Des Sirops médicamenteux.

On appelle sirops, des liquides épais et visqueux qui consistent dans des solutions végétales unies à une quantité de sucre ou de miel suffisante pour les préserver d'altération : la présence du sucre ou du miel n'y a jamais d'autre objet.

On peut employer en sirops beaucoup de médicamens, comme toniques, vomitifs, purgatifs, béchiques, diurétiques, stimulans, calmans, etc.; ces préparations sont très-usitées, non-seulement pures ou mêlées à d'autres

liquides, mais aussi incorporées avec diverses substances, pour former des bols ou des pilules. La saveur sucrée des sirops fait qu'ils sont quelquefois d'une grande ressource dans le traitement des enfans : d'ailleurs ils peuvent être multipliés et variés autant que les médicamens pourvus de principes solubles dans l'eau ou dans le vinaigre; on les distingue en *simples*, *composés* et *mixtes*, selon qu'ils contiennent un ou plusieurs médicamens sans le sucre, et que leur préparation demande une ou plusieurs opérations différentes.

On obtient les sirops en faisant fondre, dans un liquide médicamenteux, une quantité déterminée de sucre, soit au bain-marie, si les principes dont le liquide est chargé sont altérables par la chaleur, soit par coction, s'ils ne le sont pas; mais quand on emploie le miel au lieu de sucre, on est toujours obligé de faire subir une cuisson aux sirops, pour leur donner la consistance convenable : on les clarifie ensuite, en les faisant bouillir avec du blanc d'œuf et en les filtrant à travers une chausse.

FORMULES.

Dans ces formules, il faut fixer le poids du liquide, celui du sucre ou du miel à employer, et de la base médicamenteuse dont le liquide

doit être chargé, et indiquer le procédé pharmaceutique convenable ; mais elles sont du nombre de celles qu'on n'a pas souvent occasion d'écrire en détail dans la pratique, parce que les sirops pouvant se conserver très-bien dans des bouteilles sèches, exactement bouchées, préservées constamment de la chaleur et de l'humidité, on en trouve un grand nombre des plus usuels, préparés dans les pharmacies.

L'instruction indique la manière de prendre les sirops, et leur dose, qui est le plus ordinairement de trois à six décagrammes (une à deux onces).

Exemples.

Sirop de rhubarbe.

Pr. racine de rhubarbe concassée.....	4 décāgr. 5 gramm. (1 once $\frac{1}{2}$)
Faites infuser dans eau	5 décilitres.
Passez; préparez un sirop avec sucre.....	le double du poids de la liqueur obtenue.
Faites bouillir la racine dans eau.....	q. s.
Ajoutez sucre.....	5 hectogr. (1 livre.)

Préparez un second sirop.

Mêlez les deux sirops refroidis.

On en prend six décāgr. (deux onces) comme purgatif.

Sirop de citron.

Pr. suc dépuré de citron	2 hectogr. 5 décāgr. ($\frac{1}{2}$ once.)
Sucre	4 hectogr. 2 décāgr. (14 onces.)

Faites fondre à une douce chaleur.
Passez.

On le prend à la dose de 6 décāgr. (2 onces) comme rafraîchissant.

Sirop de salsepareille composé.

Pr. racine de salsepareille	2 hectogr. 2 décāgr. 5 gramm. (7 onces $\frac{1}{2}$).
Faites infuser pendant 24 heures dans eau..	1 litre.
Passez.	
Faites bouillir deux fois la racine dans eau...	1 litre, chaque fois.
Coulez, puis passez; mêlez les deux décoctions et l'infusion.	

Rapprochez la liqueur jusqu'aux deux tiers.
Versez cette liqueur bouillante sur
Fleurs de bourrache.
Roses blanches aa... 2 grammes ($\frac{1}{4}$ gros.)
Passez : ajoutez sucre, miel aa..... le double du poids du liquide.
Evaporez en consistance de sirop.

On le prend à la dose de trois à douze décāgrammes (une à quatre onces), quatre fois par jour, comme purgatif, diurétique, sudorifique, anti-vénérien.

Sirop d'opium.

Pr. extrait aqueux d'opium..... 1 gramm. (20 grains.)
dissous dans eau..... 8 gramm. (2 gros.)
Sirop simple..... 5 hectogr. (1 livre.)
Faites chauffer le sirop, et ajoutez la solution.

On en prend un décāgramme cinq grammes (demi-once), comme calmant.

Oxymel scillitique.

Pr. miel..... 5 hectogr. (1 livre.)
Vinaigre scillitique.. 2 à 3 décilitres.

Faites bouillir légèrement dans un vaisseau de porcelaine ou d'argent, jusqu'en consistance de sirop ; écumez et passez.

On en prend un décāgramme cinq gramme (demi-once) plusieurs fois par jour, comme vomitif, diurétique.

ARTICLE VI.

Des émulsions.

On nomme emulsions, des liquides ordinairement d'une couleur blanche et d'une saveur agréable et douce, qui sont formés avec une huile fixe, ou quelquefois avec une résine tenue en suspension dans l'eau, au moyen d'un mucilage ou du sucre.

On a désigné sous le nom de *lait d'amandes*, celles qui ont, par leur aspect et leur goût, de l'analogie avec le lait des animaux.

La plupart sont calmantes, adoucissantes et très-convenables dans le traitement des maladies nerveuses ou d'autres maladies accompagnées d'irritation et de douleur; mais il arrive souvent que ces liquides épais et fades ne conviennent pas à l'estomac.

Les émulsions sont ordinairement faites avec des semences appelées *émulsives* qui contien-

nent une huile et un mucilage, et l'eau simple ou une infusion ou une décoction de plantes appropriées ; on pile les semences écorcées dans un mortier de marbre, en ajoutant un peu de sucre et quelques gouttes d'eau, pour former une pâte ; on délaye cette pâte dans la totalité du liquide, qu'on passe ensuite à travers une étamine, et qu'on édulcore avec du sucre, ou qu'on aromatise avec un peu d'eau de canelle, d'eau de fleur d'orange, etc.

On peut aussi composer des espèces d'émulsions, en combinant une huile volatile avec du sucre ou de la gomme, qu'on délaye dans un des excipiens qui viennent d'être indiqués. Et il arrive assez souvent qu'on fait servir des émulsions proprement dites, comme simples véhicules de quelque médicament énergique, par exemple, du camphre dissous dans du jaune d'œuf, d'oxides, de sels, de différentes poudres insolubles : mais on ne peut jamais y ajouter d'acides.

FORMULES.

Il serait en général absolument inutile de tracer aux pharmaciens, dans les formules, la manière de préparer les émulsions; il suffit d'y indiquer les semences ou les autres substances

et le liquide à employer, leurs doses, et de marquer de préparer une émulsion : comme ces préparations ne peuvent guère passer vingt-quatre heures sans s'aigrir, même à une température froide, on a soin de régler, en conséquence, la quantité qu'on en fait composer.

Les émulsions simples sont ordinairement destinées à être prises le soir en une ou deux fois, vers l'heure du sommeil, à des doses de neuf décagrammes à un hectogramme huit décagrammes (trois à six onces) : on peut aussi en donner jusqu'à cinq décilitres, et plus, à boire par verres, dans la journée; quant à l'usage des émulsions composées, il se règle entièrement d'après les médicamens qu'elles contiennent.

Exemples.

Émulsion d'amandes douces.

Pr. amandes douces écorcées.....	1 décāgr. 2 gramm. (3 gros.)
Sucre.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once)

Pilez dans un mortier de marbre, en ajoutant de l'eau peu à peu, jusqu'à ce que le mélange ait la con-

sistance d'une pâte déliée.

Délayez cette pâte dans eau..... 5 décilitres.

Passez par l'étamine.

On la boit par verres, dans la journée.

Émulsion avec la résine de jalap.

Pr. émulsion d'amandes douces..... 1 hectogr. 8 décāgr. (6 onces.)

Résine de jalap..... 5 décigr. (10 grains.)

broyée dans un mortier de marbre avec le quart d'un jaune d'œuf.

Sirop de guimauve.. 3 décāgr. (1 once.)

Eau de fleur d'orange. q. s.

Mêlez exactement.

A prendre le matin, en une dose, comme purgative.

Emulsion camphrée.

Pr. émulsion d'amandes douces..... 5 décilitres.

Ajoutez suere..... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Camphre..... 4 gramm. (1 gros.)

délayé dans le quart d'un jaune d'œuf.

Mêlez exactement.

A boire par verres, toutes les deux heures comme stimulante.

Emulsion avec l'opium.

Pr. émulsion d'amandes douces.....	2 à 3 décilitres.
Ajoutez sirop d'opium.	1 décāgr. 5 gramm ($\frac{1}{2}$ once.)

On la prend, en deux doses, dans la soirée.

Emulsion avec la térébenthine.

Pr. térébenthine.....	4. gramm. (1 gros.)
Mucilage de gomme arabique.....	12 gramm. (3 gros.
Miel.....	3 décāgr. (1 once.)
Broyez dans un mortier de marbre.	
Faites une émulsion avec eau.....	5 décilitres.

On la boit par petites tasses, toutes les deux heures, pour des suppurations intérieures.

ARTICLE VII.

Des potions et des juleps.

Les noms de potion, *mixture*, *haustus*, *haustulus*, *potio*, *mixtura*, appartiennent à des mélanges liquides, où il entre ordinairement des substances pourvues de propriétés médicales bien prononcées.

Les mots *Julep*, *julepus*, *julapium*, tirés d'une

xpression persanne, qui signifie boisson douce, nt consacrés à des mélanges analogues aux otions, mais qui ne doivent jamais être désaréables, et dont les propriétés sont calmans, adoucissantes.

Toutes ces préparations sont des plus usitées n médecine, parce que leur exécution est rompte et facile, et qu'on peut les approprier sément aux différentes indications.

On leur donne pour excipient une infusion, ue décoction, une eau distillée, etc., et on eut y faire entrer une huile fixe ou volatile, n vin, un vinaigre, une teinture, un éther, ne gomme, une résine, un baume, du camphre ssous convenablement, un acide, un alcali, ne combinaison métallique, ou y délayer n extrait, un électuaire, y ajouter un sirop; ais les poudres et tous les autres corps insolules, d'un goût, d'une odeur ou seulement d'une uleur désagréable, sont exclus des juleps, parce ue ces préparations ne doivent rien avoir de ébutant.

On simplifie beaucoup aujourd'hui les potions les juleps; ils étaient autrefois extrêmement mpliqués; ils exigent toujours un mélange xact des composans, et rien ne demande plus attention et de soin que la manière d'exécuter mélange selon les règles de la chimie.

En conséquence, il est souvent essentiel d'exposer dans les formules les procédés qu'il faut suivre pour opérer la mixtion des substances qui y sont désignées.

Les potions et les juleps sont de six décagrammes à deux hectogrammes quatre décagrammes (deux à huit onces); on recommande de les prendre en une, deux ou trois fois, ou par cuillerées, toutes les heures, ou plus ou moins souvent : mais les juleps se donnent ordinairement le soir, en une ou deux doses.

Exemples.

Potion tonique.

Pr. sirop d'œillets.....	3 décāgr. (1 once.)
Teinture de canelle...	1 gramm. 2 décigr. (1 scrupule.)
Mêlez et ajoutez infusion de menthe poivrée.....	1 hectogr. 8 décāgr. (6 onces.)

A prendre par cuillerées, toutes les deux heures.

Potion vomitive.

Pr. racine d'ipécacuanha en poudre.....	6 décigr. (12 grains.)

Délayez dans eau.....	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)

A prendre tiède en une dose, et à répéter au bout d'une heure, s'il est nécessaire.

Potion purgative.

Pr. acidule tartareux rendu soluble par l'acide boracique.....	12 gramm. (3 gros.)
Faites fondre dans eau bouillante.....	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)
Ajoutez sirop de nerprun.	4 décāgr. 5 gramm. (1 once $\frac{1}{4}$)

A boire tiède, en une dose.

Potion contre les poisons acides.

Pr. eau distillée.....	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)
Ajoutez magnésie calcinée.....	4 gramm. (1 gros.)

A prendre en une fois, et à répéter suivant la quantité d'acide que le malade est présumé avoir prise.

Potion huileuse.

Pr. infusion de fleurs de bourache.....	12 décāgr. (4 onces.)

Huile d'amandes doue.	6 décāgr. (2 onces.)
Sirop de guimauve..	3 décāgr. (1 once.)

Mêlez en agitant très-fortement.

A prendre en trois doses, à une heure d'intervalle, pour certaines coliques.

Potion gommeuse.

Pr. infusion de véronique.....	15 décāgr. (5 onces.)
Faites fondre gomme arabique.....	8 gramm. (2 gros.)
Ajoutez sirop de fleur d'orange.....	3 décāgr. (1 once.)

A prendre en trois fois, à une heure d'intervalle.

Potion avec la gomme ammoniaque.

Pr. gomme ammoniaque.....	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
délayée dans du jaune d'œuf.	
Sirop de lierre terrest.	4 décāgr. $\frac{1}{2}$ (1 once $\frac{1}{2}$)
Mêlez et délayez dans infusion de lierre terrestre.....	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)

A prendre par cuillerées à bouche, toutes les deux heures, comme béchique.

Potion contre la coqueluche.

Pr. racine d'ipécacuanha concassée.....	4 gramm. (1 gros.)
Follicules de séné...	8 gramm. (2 gros.)
Faites infuser dans eau bouillante.....	2 à 3 décilitres.
Passez et ajoutez Oxymel scillitique. Sirop d'hysope aa....	3 décāgr. (1 once.)

On en donne aux enfans cinq ou six cuillerées à café, dans la matinée. M. *Jeanroy.*

Potion diurétique.

Pr. eau des trois noix.	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)
Eau distill. de menthe	6 décāgr. (2 onces.)
Oxymel scillitique...	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once)

Mêlez.

On en prend une cuillerée à bouche toutes les heures. Elle convient aux personnes que la scille fait vomir facilement. M. *Hallé.*

Potion sudorifique.

Pr. forte infusion de fleurs de sureau.....	9 décāgr. (3 onces.)
Roob de sureau.....	1 décāgr. 2 gramm. 3 gros.)

Sirop de sucre.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Mêlez.

On la prend en une dose, et on boit ensuite une infusion chaude.

Julep calmant.

Pr. eau distillée de fleurs de tilleul.....	9 décāgr. (3 onces.)
—de fleurs d'orange..	8 gramm. (2 gros.)
Sirop diacode..	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Mêlez.

A prendre le soir, en deux doses, à une demi-heure d'intervalle.

Julep rafraîchissant.

Pr. eau distillée de cerises noires.....	9 décāgr. (3 onces.)
Nitrate de potasse....	6 décigr. (12 grains.)
Sirop de limon.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Alcool nitrique distillé	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)

Mêlez.

A prendre en deux fois, à une heure d'intervalle.

ARTICLE VIII.

Des loocs.

Les loocs ont reçu ce nom des médecins abes, et on les a appelés en latin *eclegmata*, *ictus*; ce sont des mélanges épais, visqueux sucrés, composés d'un mucilage ou d'une fusion, d'une huile fixe et d'un sirop, quelefois de plusieurs sirops seulement; ils supsent toujours une grande proportion de ceux- relativement aux autres composans.

Ces préparations, qui sont adoucissantes, calantes, et particulièrement appropriées aux madies de la gorge et des poumons accompagnées irritation, telles que l'angine, la péripneumoie, les affections catharrales des bronches, ertaine phthisies, peuvent quelquefois aider l'exectoration; on rend aussi les loocs plus ou moins nergiques, en y ajoutant divers médicamens.

Formules.

On indique dans ces formules 1°. les subsnces à employer, leurs proportions et la anière de les unir ensemble. 2°. On recomande de prendre les loocs par cuillerées toutes s heures, ou plus ou moins souvent, en ayant

soin de les tenir quelques momens dans bouche et de les avaler lentement, surto pour les maladies de la gorge.

Ordinairement un looc est d'un hectogramm deux grammes (quatre onces); et il ne peut guèr se conserver plus d'un jour.

Exemples.

Looc avec l'huile d'amandes douces.

Pr. huile d'amandes douces.....	6 décāgr. (2 onces.
Mucilage de gomme arabique.	
Sirop de capillaire aa.	3 décāgr. (1 once.)

Mêlez très-exactement.

On en prend un décāgramme cinq gramme (demi-once), de demi-heure en demi-heure comme béchique.

Looc balsamique.

Pr. gomme adragant...	3 décigr. (6 grains.
Sirop balsamique de tolu	3 décāgr. (1 once.)
trituré avec un jaune d'œuf.	
Délayez et mêlez exactement avec infusion de lierre terrestre....	9 décāgr. (3 onces.)

On en prend une cuillerée à bouche toutes les deux heures, pour des phthisies avancées.

Looc antimonié.

Pr. looc balsamique..	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)
Oxide d'antimoine sulfuré rouge.....	1 décigr. (2 grains.)

Mêlez exactement.

A prendre en quatre fois, dans la journée, comme béchique.

ARTICLE IX.

Des vins médicamenteux.

Les vins médicamenteux résultent de la solution des matériaux immédiats des végétaux dans du vin : ils sont toniques à raison de l'excipient, et ils peuvent devenir, par leurs bases, propres à exciter le vomissement, les selles, les menstrues ; à augmenter la sécrétion de l'urine, ou à agir avantageusement sur les organes de la circulation, dans le scorbut, les fièvres continues, intermittentes, etc.

Ces préparations sont d'une grande utilité en médecine, et surtout comme M. Parmentier l'a fait observer, dans les hôpitaux où

des malades fatigués, exténués de travail et de misère, ont souvent besoin de toniques et de fortifians; mais toute irritation peut contr'indiquer leur usage.

On compose ces vins avec différentes substances végétales séchées, ou quelquefois fraîches; telles sont celles qui proviennent des plantes antiscorbutiques, et avec un vin rouge ou blanc, un vin de liqueur ou de la bière; il y entre quelquefois une teinture ou un alcool.

On peut les préparer suivant plusieurs procédés; faire macérer ou digérer les médicamens dans un vaisseau clos, avec du vin, qu'on coule ou qu'on filtre ensuite, ou bien ajouter au vin environ un seizième d'une teinture ou d'un alcool à vingt degrés, chargé de principes médicamenteux, ou une moindre proportion d'une teinture obtenue avec un alcool plus fort, par exemple, à 35 degrés; mais on a rejeté depuis long-temps la mauvaise pratique qui consistait à mêler les substances avec le raisin, pendant sa fermentation.

Les vins de liqueurs sont en général préférables, à cause de l'alcool qu'ils contiennent en grande proportion, pour préparer les vins par macération ou par digestion; mais la méthode qui consiste dans l'addition avec le vin d'une teinture obtenue au moyen d'un alcool faible,

et qu'on doit à M. Parmentier, présente de grands avantages, sur-tout pour les hôpitaux ; elle préserve le vin de l'altération que ce liquide éprouve nécessairement quand on y fait macérer des substances végétales ; elle met les vins préparés à l'abri de la fermentation acide qui s'y établit toujours, lorsqu'étant gardés, ils restent au contact de l'air ; l'alcool faible qui doit servir à obtenir la teinture, leur communique d'ailleurs, et les principes des végétaux solubles dans l'alcool, et ceux qui le sont dans l'eau ; tandis qu'une teinture préparée avec un alcool plus fort ne pourroit leur fournir que les premiers.

Quelquefois aussi le vin ne sert que comme véhicule d'une poudre insoluble, d'un extrait ou d'un électuaire qu'on y délaie, et qui le rend plus ou moins trouble.

Les résultats des divers procédés qui viennent d'être indiqués présentant des différences marquées, le médecin peut retirer de chacun d'eux des avantages particuliers, suivant les circonstances des maladies.

FORMULES.

Ces formules doivent déterminer l'espèce et la qualité du vin, les médicamens simples ou la teinture qu'il faut y ajouter, les proportions de

ces composans, et la manière d'opérer la macération, la digestion ou le mélange.

Si l'on juge à propos de faire composer un vin par macération ou par digestion, il ne faut en demander que ce qui doit être consommé dans très-peu de jours ; et le pharmacien a soin de l'enfermer dans de petites bouteilles, qu'on tient au frais, pour le préserver, autant qu'il est possible, de l'altération qu'il éprouveroit en restant dans des bouteilles entamées ; mais si on fait préparer un vin, par mélange de teinture, il convient de n'en demander que pour une dose, afin de retirer de ce procédé expéditif tout l'avantage qui y est attaché.

Les doses de ces vins médicamenteux qu'on peut faire prendre une ou plusieurs fois par jour, seules ou ajoutées à des potions, sont assez ordinairement de trois à neuf décagrammes (plusieurs onces); excepté le vin à l'opium qui ne se prend que par gouttes.

Exemples.

Vin à la fougère mâle.

Pr. racine de fougère mâle séchée.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Vin de liqueur.....	5 décilitres.

Faites macérer pendant vingt-quatre heures. Filtrez.

On en prend neuf décāgrammes (trois onces) matin, à jeûn, contre les vers des intestins.

Vin à la gentiane.

Pr. vin rouge.....	3 décāgr. (1 once.)
Ajoutez teinture de gentiane à 20 degrés....	15 gouttes.

A prendre le matin, en une dose, comme tonique.

Vin à l'orange amère.

Pr. vin rouge.....	6 décāgr. (2 onces.)
Ajoutez alcool à 35 degrés à l'orange amère.	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)

A prendre le matin, comme fortement tonique et stomachique.

Vin avec le quinquina.

Pr écorce de quinquina réduite en poudre très-fine.....	3 décāg. (1 once.)
Vin de Bordeaux....	5 décilitres.

Faites macérer pendant six heures.

A prendre dans un jour, en plusieurs fois, dans l'intervalle des accès de fièvres intermitten-

tes ; on a soin d'agiter le mélange avant de verser.

Vin avec l'extrait de petite centaurée.

Pr. vin blanc.....	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)
Délayez extrait sec de petite centaurée.....	7 décigr. 5 centīgr. (15 grains.)

A prendre dans la matinée, en plusieurs fois, comme tonique.

Vin ferrugineux.

Pr. tartrite de fer.....	4 gramm. (1 gros.)
Safran,	
Ecorce d'orange amère séchée aa.....	8 gramm. (2 gros.)
Vin blanc.....	5 décilitres.

Faites macérer pendant deux jours; filtrez.

A prendre le matin, à la dose de neuf décāgr. (trois onces), pour exciter les règles.

Bière à l'absinthe.

Pr. bière.....	1 litre.
Ajoutez teinture d'absinthe, à 20 degrés...	1 décāgr. 5 gramm. (demi-once.)

A boire par verres, comme tonique.

Bière au raifort composée.

Pr. bierre..... 1 litre.
Racine fraîche de raifort,
Cochléaria,
Cresson, frais et coupés menu aa..... 3 décagr. (1 once.)
Faites macérer pendant vingt-quatre heures dans un vaisseau fermé; filtrez.

A prendre pour boisson, dans le scorbut.

ARTICLE X.

Des alcools et des éthers médicamenteux, des teintures et des mixtures alcooliques.

Cet article comprend toutes les préparations qui se trouvent désignées dans les anciennes pharmacopées, par les dénominations vagues, inexactes, impropres d'*essences*, *quintessences*, *esprits*, *baumes*, *élixirs*, *teintures spiritueuses*, *eaux*, *liqueurs*, *gouttes*.

Le nom de teinture est maintenant réservé aux solutions colorées des principes fixes des végétaux dans l'alcool; et celui d'alcools, aux solutions alcooliques sans couleur des principes volatils, aromatiques : les ethers médicamenteux sont chargés à-peu-près des mêmes substances

que les teintures et les alcools; et l'on doit entendre, par mixture alcoolique, tout mélange de médicamens dans un excipient de cette nature.

Ces différentes préparations, presque toujours amères ou aromatiques, rarement acides, sont à raison et de leurs excipiens et de leurs bases, plus ou moins fortement toniques, et propres à exciter les propriétés vitales des organes : aussi leur usage médical a-t-il beaucoup d'analogie avec celui des vins; il en diffère cependant, en ce qu'il convient en moins de circonstances, et qu'il se fait à moindres doses.

On peut employer pour tous ces composés, de l'alcool de 20 à 35 degrés, différentes espèces d'éthers, et des racines, des feuilles ou d'autres parties des végétaux, des substances animales; les mixtures ne demandent ordinairement que le mélange exact des substances; mais les éthers médicamenteux peuvent exiger la macération; et la meilleure manière de préparer les teintures et les alcools, est toujours de faire macérer deux fois successivement les substances, dans la moitié de l'alcool employé, et de réunir les produits, après avoir filtré.

FORMULES.

Ces formules diffèrent peu de celles des vins; mais les médecins ont bien moins d'occa-

ions de les rédiger dans le traitement des maadies, parce qu'on peut conserver facilement es préparations dont il s'agit, et que, par cette aison, beaucoup des plus usuelles se trouvent rdinairement préparées d'avance.

L'énergie médicale de ces compositions s'opose souvent à ce qu'on en donne aux malades lus de quelques gouttes, une ou plusieurs fois dans a journée ; et leurs doses ne passent pas un dégramme cinq grammes, ou trois décagrammes demi-once ou une once) au plus ; on les fait rendre seules, sur du sucre ou mêlées avec n sirop, avec du miel, ou dans des potions ; et l'on n'en fait ordinairement composer, dans la ratique, que de trois décagrammes à deux hectogrammes environ (une ou plusieurs onces).

Exemples.

Teinture de gentiane.

Pr. racine sèche de gentiane grossièrement pulvérisée.....	1 décāgr. 2 gramm. (3 gros.)
Ecorce sèche d'orange amère grossièrement pulvérisée.....	4 gramm. (1 gros.)
Alcool à trente degrés.	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)

Faites digérer les premières substances deux fois, pendant cinq jours, dans la moitié de l'alcool, chaque fois; filtrez et réunissez les produits.

On en donne un décāgramme cinq grammes (demi-once) dans une tasse d'infusion de camomille, pour des affections scrofuleuses.

Alcool à l'orange amère.

Pr. écorce sèche d'orange amère grossièrement pulvérisée.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Alcool à vingt degrés.	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)

Faites macérer l'écorce deux fois, pendant trois jours, dans la moitié de l'alcool, chaque fois; filtrez et réunissez les produits.

On en prend huit grammes (deux gros) dans une tasse d'infusion de feuilles d'oranger, comme tonique, stomachique.

Teinture de résine de gayac.

Pr. résine de gayac...	6 gramm. (1 gros $\frac{1}{2}$)
Faites dissoudre dans alcool à 25 degrés.....	1 hectogr. 2 gramm. (4 onces.)

Laissez reposer; filtrez.

On en prend huit grammes (deux gros) dans

ne tasse d'eau sucrée, pour certaines affections thritiques.

Alcool mercuriel.

Pr. muriate oxigéné de mercure.....	1 décigr. 5 centigr. (3 grains.)
Faites dissoudre dans eau de-vie de grain, à 22 degrés.....	5 hectogr. (1 livre.)

On en prend un décāgramme cinq grammes demi-once) le matin, et on boit ensuite une sse de décoction de racine de bardane, pour des fections vénériennes.

Ether avec l'huile de térébenthine.

Pr. huile de térébenthine. Ether sulfurique aa.	8 gramm. (2 gros.)

Mêlez.

On en prend quatre grammes. (un gros) mêlés ec un décāgramme cinq grammes. (demi-once) sirop d'hysope, pour les accidens causés par calculs biliaires; on boit ensuite du petit-lait.

Durande.

Ether avec le castorium.

Pr. castoreum.....	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
Ether sulfurique.....	3 décāgr. (1 once.)

Faites macérer pendant deux jours; filtrez.

On en prend douze à vingt-quatre gouttes, mê-

lées avec un décāgramme cinq grammes (demi-once) de sirop, et délayées dans un verre d'eau sucrée, comme anti-spasmodique. »

Mixture avec l'acide sulfurique.

Pr. poivre de la Jamaïque.....	8 gramm. (2 gros.)
Alcool à 22degrés....	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)
Faites macérer pendant 2 jours; filtrez.	
Ajoutez acide sulfurique à 60 degrés.....	2 gramm. (½ gros.)

On en prend quatre grammes (un gros) comme fortement tonique, stomachique.

ARTICLE XI.

Des vinaigres médicamenteux.

Le vinaigre peut se charger des parties colorantes, extractives des végétaux, et à-peu-près de tous les principes que le vin dissout.

Cet acide pur est susceptible d'agir sur l'économie comme antiseptique et rafraîchissant, et d'exciter, étant uni à d'autres substances, la secrétion de l'urine, l'expectoration, etc.; mais il agit si fortement sur l'estomac, il agace si facilement tous les organes, qu'on ne fait jamais prendre les vinaigres médicamenteux seuls, et qu'on les ajoute à des sirops ou à d'autres liquides.

L'opération qu'ils nécessitent est la macération ou la digestion de quelque substance ordinairement séchée dans une certaine quantité de vinaigre, qu'on filtre ensuite; il peut être utile d'y ajouter un peu d'alcool à 35 degrés, soit pour que le vinaigre se charge plus complètement de la partie aromatique des médicamens qu'on y fait macérer, soit pour qu'il s'altère moins facilement.

FORMULES.

Elles sont analogues à celles de certains vins.

On conseille de prendre les vinaigres à la dose de huit grammes à trois décagrammes, (deux gros à une once), incorporés dans un sirop ou avec du miel, ajoutés à des potions ou à des boissons.

Dans tous les cas, il est bon de ne pas en préparer beaucoup à la fois.

Exemple.

Vinaigre scillitique.

Pr. oignons de scille secs et coupés menu.....	3 décāgr. (1 once.)
Vinaigre.....	2 à 3 décilitres.
Faites digérer pendant six jours; filtrez.	
Ajoutez alcool à 35 degrés.....	3 décāgr. (1 once.)

On en ajoute un décagramme cinq grammes, ou trois décagrammes (demi-once ou une once), dans une potion ou dans une boisson, pour exciter la sécrétion de l'urine.

Vinaigre à la rose.

Pr. roses rouges séchées.	4 décagr. 5 gramm. (1 once $\frac{1}{2}$.)
Vinaigre.....	2 à 3 décilitres.

Faites macérer pendant cinq jours; filtrez.

On peut en prendre d'un décagramme cinq grammes à trois décagrammes (demi-once à une once), dans une boisson.

ARTICLE XII.

Des huiles médicamenteuses.

Les huiles fixes et volatiles se chargent par digestion, par infusion ou par décoction de principes résineux, aromatiques, etc., et forment ainsi des composés, qu'on a très-improprement appelés *baumes*. On les emploie rarement à l'intérieur; cependant, l'huile fixe de noix, les huiles de térébenthine et d'anis unies au soufre, peuvent entrer à la dose de quelques gouttes, dans des potions ou dans des pilules, et convenir comme toniques, stimulantes.

FORMULES.

Ces formules, qu'on n'aura peut-être jamais besoin de rédiger, n'exigent aucun précepte particulier.

Exemple.

Huile soufrée.

Pr. soufre sublimé..... 6 déc. gr. (2 onces.)
Huile de noix..... 2 à 3 décilitres.
Faites chauffer au bain de sable, en agitant, dans un vase de verre; laissez digérer jusqu'à ce que l'huile ait pris une couleur brune-foncée.

On en ajoute six gouttes environ, dans une potion ou dans des pilules, pour exciter l'expectoration.

ARTICLE XIII.

Des poudres.

On peut faire mettre en poudre, pour l'usage intérieur, les différentes parties des végétaux, leurs produits résineux, gommo-résineux, camphrés, des matières animales, des sels non déliquescens, des terres, du soufre, des oxides, des sulfures métalliques, et en général, les substances sèches, peu volatiles, susceptibles d'être réduites en molécules fort ténues et

d'agir avec assez d'énergie, à petites doses et sous un petit volume; ainsi, la saveur et l'odeur des poudres, présentent nécessairement une grande diversité.

Si elles n'étaient pas souvent désagréables et difficiles à avaler, cet état des médicamens serait fréquemment préférable à tout autre, parce qu'il n'altère en rien leurs propriétés; il favorise leur action tonique, émétique, anthelmintique sur l'estomac ou sur les intestins, en retardant, jusqu'à un certain point, leurs progrès dans ces cavités, et leur absorption par les vaisseaux.

Les poudres peuvent être simples ou composées; mais on conçoit que, pour retirer de ce mode d'employer les médicamens tout l'avantage qu'il a de conserver les propriétés médicales des substances intactes, il est essentiel de ne pas compliquer leur composition.

Cette considération n'empêche ni d'ajouter une poudre à-peu-près inerte à des corps trop énergiques, sous un très-petit volume, pour que les malades puissent les prendre seuls, ni de mêler un oleosaccharum, comme correctif, à ceux dont le goût et l'odeur sont désagréables.

La nature des matières à pulvériser décide toujours des moyens mécaniques ou chimiques à mettre en usage; pour y parvenir, ces moyens

ont, la contusion, la trituration, la porphy-risation, la lévigation, la sublimation, la pré-cipitation et la cribration ; il est évident que les poudres composées exigent un mélange extrê-mement exact des différentes substances qu'elles contiennent.

FORMULES.

Pour préparer ces dernières poudres, il ne convient presque jamais de pulvériser ensemble toutes les matières qui y entrent ; mais il faut les réduire en poudre séparément, par des procédés appropriés à leur texture, à leur nature particulière ; les rassembler ensuite, et quelquefois en les ajoutant les unes aux autres suivant un certain ordre : or il peut être utile d'exprimer ces détails dans les formules.

On fait diviser en un nombre de doses déterminé la totalité d'une poudre qui est tantôt de six décagrammes à un hectogramme et plus (plusieurs onces), tantôt de quelques décigrammes (plusieurs grains) seulement ; et ces doses varient depuis quelques décigrammes (plusieurs grains) jusqu'à quatre grammes, (un gros) : on recommande d'en prendre une ou plusieurs, délayées dans une potion, dans une boisson, ou mêlées à une cuillerée de soupe ou de confiture, et de boire

ensuite un verre ou un demi-verre d'un liquide convenable, pour aider leur action; il serait si difficile et si désagréable de les avaler seules, qu'on ne les donne jamais ainsi. Quand elles ontdes principes volatils, elles doivent être enfermées dans des vases bien bouchés.

Exemples.

Poudre de rhubarbe et de magnésie.

Pr racine de rhubarbe pulvérisée..... 2 gramm. 4 décigr. (2 scrupules.)
Magnésie calcinée... 8 gramm. (2 gros.)
Mêlez; divisez en six doses égales.

On en prend tous les matins, pendant plusieurs jours, une dose délayée dans une tasse d'infusion de feuilles d'oranger.

Poudre de nitre.

Pr. nitrate de potasse.
Sucre aa..... 4 gramm. (1 gros.)
Mêlez; pulvérisez; divisez en dix-huit doses égales.

On en prend une dose, dans une tasse d'infusion de pariétaire.

Poudre de quinquina composée.

Pr. écorce de quinquina. 3. décāgr. (1 once.)
Muriate d'ammoniaque 8 gramm. (2 gros.)

Pulvérisez séparément; mêlez; divisez en dix doses égales.

On en prend une dose, quatre fois par jour, dans une tasse d'eau ou de vin, hors des accès de fièvre intermittente.

Poudre d'iris composée.

Pr. racine d'iris de Florence.	
de réglisse aa.....	6 gramm. (1 gros $\frac{1}{2}$.)
Soufre sublimé.....	4 gramm. (1 gros.)
Acide benzoïque.....	5 décigr. (10 grains.)
Huile volatil d'anis..	8 gouttes.
Sucre.....	1 décagr. $\frac{1}{2}$ ($\frac{1}{2}$ once.)

Pulvérisez les racines; pulvérisez l'acide benzoïque séparément; mêlez exactement avec l'acide, le sucre, l'huile volatile, le soufre; réunissez ensuite les racines pulvérisées; préparez une poudre très-homogène; divisez-la en vingt doses égales, et enfermez-la dans un vase bien bouché.

On en prend une dose dans une tasse d'infusion d'hysope, deux fois par jour, pour certains catarrhes pulmonaires, comme tonique.

Poudre antimoniale.

Pr. oxide d'antimoine blanc.....	3 décig. (6 grains.)
-hydro-sulfuré rouge.	2 à 3 centigr. ($\frac{1}{2}$ grain.)

Sucre..... 6 décigr. (12 grains)
Pulvérisez séparément; mêlez.

A prendre en trois doses, à deux heures d'intervalle, dans une tasse d'infusion de feuilles de bourrache, pour exciter la sueur.

Poudre scillitique.

Pr. oignon de scille séché..... 1 décigr. (2 grains.)
Nitrate de potasse.... 6 décigr. (12 grains.)
Pulvérisez séparément; mêlez.

A prendre en deux doses, à une heure d'intervalle, dans une demi-tasse de décoction de racine d'oseille, pour certaines hydropisies, afin d'exciter la secrétion de l'urine.

Poudre ferrugineuse.

Pr. limaille de fer porphyrisée.
Écorce d'orange amère aa..... 4 gramm. (1 gros.)
Sucre..... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Pulvérisez; mêlez; divisez en huit doses égales.

On en prend une dose dans quelques cuillerées de vin, trois fois par jour, comme tonique, pour déterminer les règles.

Poudre de myrrhe composée.

Pr. myrrhe.
Limaille de fer porphyrisée. aa..... 4 gramm. (1 gros.)
Sucre..... 8 gramm. (2 gros.)
Pulvérisez séparément; mélez; divisez en vingt-quatre doses égales.

On en prend une dose, dans une tasse d'infusion de menthe de jardin, trois fois par jour, pour certaines fleurs blanches. M. *Hallé.*

Poudre camphrée.

Pr. camphre divisé par l'alcool.
Nitrate de potasse. aa. 4 décigr. (8 grains.)
Triturez et mélez exactement; enfermez la poudre dans une fiole bien bouchée.

A prendre en deux doses, enveloppée de pain azyme.

ARTICLE XIV.

Des Électuaires et des Bols.

Les électuaires, appelés aussi *confections, opiats, condita, mixturæ solidæ, electuaria,* sont des mélanges sucrés, dont la consistance ressemble à celle du miel, et qu'autrefois les

médecins, surtout les médecins arabes, ont beaucoup employés.

Les bols ne sont assez ordinairement que des électuaires divisés en portions sphériques ou ovoïdes.

Comme cette espèce de préparation peut convenir à beaucoup de médicamens, elle est applicable à la plupart des indications ; toute gêne dans la déglutition s'oppose à son usage.

Il y a des personnes qui prennent les bols facilement : pour d'autres, il en est tout autrement; il faut donc consulter, à cet égard, les dispositions individuelles, et plus encore lorsqu'il s'agit d'électuaires, qui, au lieu de masquer la saveur et l'odeur des substances, ne font que les rendre plus sensibles.

On peut mettre en électuaires ou en bols, 1.° divers médicamens tirés des végétaux ou de leurs produits, des sels, des substances métalliques pulvérisés, en leur donnant pour excipient du miel, un sirop ou un extrait; 2.° des pulpes, auxquelles on ajoute quelque poudre à-peu-près inerte ; on fait quelquefois entrer dans ces préparations un peu d'huile volatile, de vin ou de teinture.

Parmi les électuaires et les bols, les uns ont une base simple, tels doivent être ceux que les médecins font préparer dans la pratique ; ils

peuvent même ne contenir qu'une substance, comme un extrait de consistance convenable; mais d'autres, tels que la thériaque, les confections hameck, alkermès, etc. dont les noms décorent les pharmacies, offrent l'assemblage bizarre d'une foule de matières diverses.

Celles qui sont âcres, nauséeuses, fétides, ne peuvent être données simplement en électuaires, mais la forme de bols leur convient assez bien.

Dans toutes ces préparations, il faut que le mélange des substances soit toujours opéré assez exactement, pour qu'il en résulte un tout homogène; les bols exigent, outre cette mixtion, le partage du tout en portions sphériques ou ovoïdes.

FORMULES.

On rédigera toujours aisément la première partie de ces formules, d'après ce qui vient d'être exposé; mais on peut quelquefois ne faire qu'y indiquer une certaine quantité, par exemple, de six décagrammes à deux hectogrammes environ (quelques onces), de l'un des électuaires officinaux.

La dose de ces préparations, qu'on donne une ou plusieurs fois par jour, seule ou délayée dans un liquide, est ordinairement de deux grammes à huit grammes (demi-gros à deux gros).

Les bols peuvent être d'un gramme deux décigrammes à quatre grammes, (un scrupule à un gros); les malades les avalent enveloppés de pain azime, et ils prennent ensuite une boisson convenable.

Exemples.

Electuaire d'écorce d'orange.

Pr. écoree d'orange pulvérisée.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Sirop d'écorce d'orange	4 décāgr. 5 gramm. (1 once $\frac{1}{2}$.)

Mêlez.

On en prend le matin quatre grammes (un gros.), délayés dans une demi-tasse d'infusion de feuilles d'oranger, comme tonique, stomachique.

Electuaire de scammonée.

Pr. scammonée pulvérisée.....	8 gramm. (2 gros.)
Oxymel scillitique...	1 décāgr. 2 gramm. (3 gros.)

Mêlez.

On en prend deux grammes (demi-gros.) délayés dans une tasse de décoction de racine de fraisier, pour certains engorgemens des viscères, accompagnés d'hydropisie, comme purgatif et diurétique.

Electuaire de cachou et de quinquina.

Pr. cachou.	
Écorce de quinquina pulvérisée aa.....	8 grammn. (2 gros.)
Miel.....	9 décāgr. (3 onces.)

Mêlez.

On en prend huit grammes (deux gros.), deux ou trois fois par jour, dans une tasse de décoction de racine de grande consoude, pour certaines hémoptysies.

Electuaire d'acidule tartareux.

Pr. acidule tartareux..	3. décāgr. (1 once.)
Miel.....	6 décāgr. (2 onces.)

Mêlez.

On en prend huit grammes (deux gros.), trois fois par jour, comme rafraîchissant, diurétique.

Electuaire de fumeterre.

Pr. extrait de fumeterre.	
Conserve de fumeterre aa.....	3 décāgr. (1 once.)
Sirop de fumeterre...	q. s.

Mêlez.

On en prend quatre grammes (un gros.), quatre fois par jour, délayés dans une tasse d'infusion de fumeterre, pour certains engorgemens du foie accompagnés d'ictère.

Bols de simarouba.

Pr. écorce de simarouba pulvérisée.....	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
Conserve de cynorrhodon.....	q. s.

Mêlez ; formez quatre bols.

A prendre le matin, comme astringens, dans certaines dysenteries ; on boit ensuite une tasse d'infusion de roses rouges.

Bol d'anis.

Pr. semence d'anis pulvérisée.....	4 gramm. (1 gros.)
Miel.	q. s.

Mêlez ; formez un bol.

A prendre le matin, pour certaines maladies des poumons dues à l'atonie.

Bols balsamiques.

Pr. beaume du Pérou liquide.....	5 gouttes.
Sucre en poudre.....	1 gramm. 2 décigr. (1 scrupule.)
Conserve de roses.....	q. s.

Mêlez ; formez quatre bols.

A prendre pour des suppurations intérieures.

ARTICLE XV.

Des Pilules.

On désigne sous les noms de pilules, *pilulæ*, *catapotia*, de petits globules d'une consistance ferme, que les malades doivent avaler sans les écraser dans la bouche.

Cette forme convient surtout aux substances énergiques sous un petit volume, et d'un goût ou d'une odeur insupportable; mais comme la dissolution des pilules dans l'estomac demande un certain temps, les médicamens n'agissent ainsi qu'avec lenteur : cette espèce de préparation se trouve, par conséquent, moins bien appropriée aux maladies aiguës, qui exigent souvent une action prompte, qu'aux maladies chroniques.

Les pilules ne se donnent en général, ni aux enfans, ni à certaines personnes adultes qui ne les avalent pas bien; leur usage est cependant commun dans quelques pays, comme l'Allemagne, où presque tout le monde prend volontiers les médicamens sous cette forme; mais la déglutition gênée s'oppose toujours à leur usage.

On peut former des pilules, ainsi que des bols, avec une seule matière de la consistance conve-

nable, ou bien avec des corps médicamenteux liquides ou pulvérisés, en choisissant l'excipient en conséquence; ainsi une poudre légère demande pour excipient un sirop ou un mucilage; une poudre métallique pesante exige un extrait ou une conserve; une résine ou un baume liquide nécessite l'addition d'une poudre; et le degré de dureté à donner au mélange décide des proportions de ces composans : on peut ajouter à la masse quelques gouttes d'une huile volatile, d'un vin ou d'une teinture; mais on a beaucoup simplifié les pilules, qui etaient jadis des préparations très-compliquées.

Elles supposent une mixtion assez exacte pour qu'il en résulte une masse homogène qu'on divise en globules, que l'on roule ensuite dans de la poudre de réglisse ou de guimauve, pour empêcher de s'attacher ensemble : on recouvrait autrefois les pilules de feuilles d'or ou d'argent, afin de mieux cacher la saveur des médicamens qu'elles contiennent; mais cette pratique est maintenant peu suivie à cause des inconvéniens qu'on lui a reconnus.

FORMULES.

Il ne faut ordinairement déterminer dans ces formules, la quantité absolue que du médicament qui sert de base aux pilules, laissant au

pharmacien à régler celle de l'excipient d'après la consistance que le mélange doit acquérir : mais lorsque cet excipient est lui-même une substance active, il devient nécessaire d'en fixer le poids.

On fait préparer, selon les circonstances, jusqu'à neuf décagrammes (plusieurs onces), ou trois décigrammes (quelques grains) seulement, d'une masse qu'on recommande de partager en un certain nombre de pilules du poids de cinq centigrammes à trois décigrammes (un grain à six) au plus.

Les malades peuvent en prendre une ou plusieurs dans la journée, à différentes heures; ils boivent, après chaque dose, un peu d'un liquide approprié, afin de faciliter leur dissolution, et de favoriser l'action des médicamens.

Exemples.

Pilules de résine de jalap.

Pr. résine de jalap.
Racine de rhubarbe
pulvérisée aa..... 6 décigr. (12 grains.)
Faites dissoudre la résine dans du jaune d'œuf, mêlez la poudre; formez six pilules.

A prendre en une ou deux doses, pour exciter les selles; on boit, après chaque dose, une tasse de décoction de chicorée.

Pilules de gomme-gutte composées.

Pr. gomme-gutte pulvérisée.....	1 gramm. (20 grains.)
Gomme ammoniaque pulvérisée.....	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
Oxymel scillitique...	q. s.

Mêlez ; formez vingt et une pilules.

On peut en prendre jusqu'à quatre, en une dose, le matin, dans certaines hydropisies, comme purgatives, diurétiques; on boit après une tasse d'infusion de baies d'alkékenges.

Pilules d'alun composées.

Pr. sulfate acide d'alumine et de potasse pulvérisé.	
Gomme arabique pulvérisée aa.....	4 gramm. (1 gros.)
Opium pulvérisé.....	1 décigr. 5 centigr. (3 grains.)
Conserve de roses rouges.....	6 gramm. (1 gros $\frac{1}{2}$.)

Mêlez ; formez soixante et douze pilules.

On peut en prendre jusqu'à six, en une ou plusieurs doses, pour certaines hémorrhagies.

Pilules scillitiques.

Pr. oignon de scille pulvérisé..... 6 gramm. (1 gros $\frac{1}{2}$.)
Gomme ammoniaque 2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
Oxymel scillitique... 4 gramm. (1 gros.)
Mêlez; formez cinquante pilules.

On en prend trois le matin et autant le soir, pour exciter la sécrétion de l'urine ; on boit, après chaque dose, une tasse de décoction de racine d'arrête-bœuf.

Pilules de savon.

Pr. savon médicinal... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Formez soixante et douze pilules ; roulez-les dans la poudre de racine de guimauve.

On en prend trois, six ou plus, en une ou plusieurs fois.

Pilules de térébenthine.

Pr. térébenthine..... 8 gramm. (2 gros.)
Racine de rhubarbe pulvérisée..... q. s.
Mêlez; formez soixante et douze pilules.

On en prend deux, trois fois par jour, pour certains écoulemens de l'urètre ou du vagin; on boit, après chaque dose, une tasse d'infusion de serpolet.

Pilules de ciguë.

Pr. extrait de ciguë... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Feuilles de ciguë pulvérisées..... q. s.
Mélez; formez cent quarante-quatre pilules.

On en prend une en commençant, et chaque jour une de plus, jusqu'à trente et au-delà; pour des tumeurs squirreuses; on boit ensuite une infusion amère.

Pilules de camphre.

Pr. camphre pulvérisé à l'aide de quelques gouttes d'alcool.
Poudre de roses rouges aa. 2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
Conserve de roses..... q. s.
Mélez; formez vingt-quatre pilules.

On en prend une, toutes les quatre heures; on boit ensuite une tasse d'infusion de menthe.

ARTICLE XVI.

Des Tablettes, des Pastilles et des Pâtes.

Toutes ces préparations sucrées flattent ordinairement le goût et l'odorat; quelquefois cependant elles n'ont rien d'agréable.

Les tablettes, *tabellæ, tabulæ, electuaria solida*, sont solides et cassantes, ainsi que les pastilles, *rotulæ, orbiculi:* mais elles en diffèrent en ce que, le plus souvent, leur forme est plate, carrée ou ronde, triangulaire, etc., et que leur excipient est composé de gomme dragant et de sucre; tandis que les secondes, arrondies dans leur contour, et demi-sphériques ou aplaties, ont pour excipient le sucre seul.

Les pâtes sont molles, élastiques; leur excipient est formé de gomme arabique et de sucre; leur saveur est un peu fade, à cause de la grande proportion de gomme qu'on y fait entrer.

Ces différentes préparations sont usitées, surtout dans les maladies de la gorge et des poumons accompagnées d'irritation et de chaleur : elles servent quelquefois pour employer des médicamens propres à exciter les selles, à détruire les vers des intestins; et elles peuvent en général être utiles dans le traitement des enfans, à raison de leur saveur douce et sucrée.

La base des tablettes et des pastilles consiste dans un médicament pulvérisé, dans une solution médicamenteuse aromatique ou autre, ou dans une huile volatile; celle des pâtes est toujours une substance dissoute dans l'eau.

Le sucre entre dans toutes ces préparations,

en des proportions fort différentes, mais toujours grandes ; et son poids égale souvent, dans les tablettes, dix, quinze fois celui des autres composans.

Pour avoir les médicamens sous ces diverses formes, il faut unir très-exactement la poudre ou le liquide avec le sucre, ou bien avec le sucre et le mucilage, puis diviser la masse comme il convient, et faire sécher à une température douce.

FORMULES.

Elles indiquent les substances destinées à former la base, leur poids, et ordinairement celui du sucre, ainsi que de la gomme qui entre dans les pâtes et dans les pastilles.

Les tablettes et les portions dans lesquelles on divise souvent les pâtes sont de cinq décigrammes à deux grammes (dix grains à demi-gros) environ, et les pastilles de trois décigrammes à un gramme (six à vingt grains) ou plus légères, si elles contiennent des médicamens énergiques.

On fait composer, quand les circonstances l'exigent, trois décagrammes, un hectograme et plus (une ou plusieurs onces) des différentes préparations dont il s'agit ; mais comme elles se

nservent très-bien, il s'en trouve beaucoup officinales; ce qui dispense les médecins de édiger souvent les formules qui les concernent.

Les malades prennent, une ou plusieurs ois dans la journée, une certaine dose de âte, ou un certain nombre de tablettes ou de astilles, qu'ils doivent laisser fondre lentement lans la bouche.

Exemples.

Tablettes vermifuges.

Pr. muriate de mercure doux pulvérisé.....	4 gramm. (1 gros.)
Semen-contra pulvérisé.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Sucre cuit à la plume.	9 décāgr. (3 onces.)

Mêlez les poudres; ajoutez le sucre; préparez des tablettes de douze décigr. (un scrupule.)

On en prend six.

Tablettes de soufre.

Pr. soufre sublimé et lavé.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{4}$ once.)
Sucre pulvérisé.....	9 décāgr. (3 onces.)

Mêlez les poudres; ajoutez le mucilage; formez des tablettes de douze décigr. (un scrupule.)

On en prend une, plusieurs fois par jour, comme béchique.

Pastilles à la fleur d'orange.

Pr. sucre très-blanc, grossièrement pulvérisé.....	1 hectogr. 2 décāg (4 gros.)
Huile volatile de fleurs d'orange.....	4 gouttes.
Mêlez et incorporez avec mucilage.....	q. s.

Divisez en pastilles orbiculaires, d'environ quatre lignes de diamètre.

On en prend quatre, six et plus, une ou plusieurs fois par jour.

ARTICLE XVII.

Des Lavemens.

Un lavement ou *clystère*, *enema*, *clysma*, est un liquide chargé de substances médicamenteuses, destiné à être injecté dans le gros intestin.

Les lavemens déterminent facilement des selles, et ils sont fréquemment usités pour cette raison; mais on les rend aptes à agir, comme toniques, purgatifs, calmans, etc., en y ajoutant différens corps; ils conviennent ainsi dans beaucoup de maladies où ils peuvent être employés, soit de concert avec d'autres préparations, soit pour les remplacer, lors-

qu'un obstacle s'oppose à ce que les médicamens soient pris par la bouche : les lavemens sont particulièrement utiles dans le traitement des maladies du gros intestin et des organes qui l'avoisinent; on est aussi quelquefois obligé de recourir à cette manière de donner des substances alimentaires aux malades : mais certaines affections douloureuses de l'anus et du rectum, comme des hémorroïdes, peuvent s'opposer à l'usage des lavemens, dont l'abus a le grand inconvénient de diminuer la sensibilité et la contractilité intestinales, et de rendre les évacuations alvines habituellement difficiles.

On compose ces préparations avec toutes sortes de substances dissoutes dans de l'eau, du lait, du petit-lait, etc. ; on peut y délayer un électuaire ou un extrait ; mais les poudres insolubles en sont exclues, parce que, toujours inégalement suspendues dans le liquide, elles agissent d'une manière incertaine et quelquefois fâcheuse.

Quoique le mode de sensibilité et de contractilité du gros intestin comporte ordinairement des doses de médicamens triples ou quadruples de celles qui conviennent à l'estomac, il ne faut y introduire des substances énergiques qu'avec beaucoup de réserve, parce qu'étant

quelquefois absorbées plus complètement qu'on n'avoit lieu de s'y attendre, elles occasionner des accidens graves.

Les lavemens qui doivent être gardés un certain temps pour agir convenablement, ne doivent contenir aucune substance irritante; les inconvéniens attachés à l'introduction des fumigations dans le gros intestin ont fait abandonner presque entièrement leur usage de cette manière.

FORMULES.

La première partie des formules désigne le médicament à employer, sa dose, le liquide qui doit servir d'excipient, et sa quantité, qui peut être d'environ cinq décilitres ou moindre, selon la nature du médicament, l'effet qu'on en attend, l'âge et l'état des malades : mais il n'est pas souvent nécessaire d'indiquer le mode de la préparation.

Ceux-ci prennent les lavemens tièdes ou froids, au moyen d'une seringue, étant couchés sur un côté, sur le ventre ou sur le dos, en ayant soin de suspendre la respiration, et de n'exécuter ni mouvemens ni efforts; ils peuvent les garder plus ou moins de temps, à l'aide des mêmes précautions.

Exemples.

Lavement avec la fougère mâle.

Pr. racine de fougère mâle séchée.....	3 décāgr. (1 once.)
Faites bouillir dans eau.	5 décilitres.
Passez; ajoutez huile d'olives.....	3 décāgr. (1 once.)

A prendre en deux fois, à plusieurs heures d'intervalle.

Lavement avec la noix de gale.

Pr. noix de gale.....	8 gramm. (2 gros.)
Faites bouillir dans eau.	2 à 3 décilitres.
Passez.	

A employer pour certaines diarrhées, accompagnées d'une grande atonie des intestins.

Lavement avec la mauve.

Pr. Feuilles de mauve séchées.....	6 décāgr. (2 onces.)
Faites bouillir dans eau.	5 décilitres.
Passez; ajoutez huile d'olives.....	6 décāgr. (2 onces.)

A prendre pour certaines coliques, pour des inflammations des intestins.

Lavement avec l'opium.

Pr. feuilles sèches de bouillon blanc.....	3 décāgr. (1 once.)
Faites infuser dans eau..	5 décilitres.
Passez ; ajoutez extrait d'opium.....	1 décigr. (2 grains.)

Mêlez.

A prendre en deux fois, à quelques heures d'intervalle, pour certaines coliques nerveuses.

Lavement avec la térébenthine.

Pr. térébenthine.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
triturée avec du jaune d'œuf.	
Délayez peu-à-peu, dans lait de vache.....	5 décilitres.

A employer pour des ulcérations des intestins.

ARTICLE XVIII.

Des Suppositoires.

On appelle suppositoire, *suppositorium* un corps d'une consistance ferme, d'une figure conique ou oblongue, destiné à être introduit à l'anus, et y être maintenu un certain temps.

Les suppositoires excitent toujours aisément les selles, et c'est dans ce but qu'ils sont le plus or-

dinairement employés; mais ils peuvent être composés de manière qu'ils exercent une action purgative, tonique ou calmante, etc., et qu'ils soient utiles, non-seulement pour les maladies du rectum, mais encore pour d'autres affections.

Ceux qu'on emploie le plus fréquemment sont formés simplement de beurre de cacao, ou de miel durci à la chaleur, de savon, de cire ou de suif; ils servent surtout pour remédier à la constipation des enfans.

On en a aussi composé avec des poudres résineuses, salines ou métalliques unies à quelqu'une des substances précédentes, prise comme excipient.

Des emplâtres, des racines de mauve ou de guimauve taillés, figurés convenablement, et enduits de beurre frais, d'un onguent ou d'un autre corps gras, peuvent être employés au même usage.

FORMULES.

Les suppositoires pèsent d'un à trois décagrammes (quelques gros à une once); ils ont de trois à quatre centimètres de long, et ils sont de la grosseur du doigt: s'ils doivent remplir une autre indication que celle d'évacuer, on ne les place qu'après que les malades ont rendu une selle.

Exemples.

Suppositoire de savon.

Pr. savon..... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Formez un suppositoire.

A employer pour la constipation des enfans.

Suppositoire salin.

Pr. Miel cuit jusqu'à consistance solide..... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Incorporez avec muriate de soude..... 4 gramm. (1 gros.)

Mêlez; formez un suppositoire.

On le laisse en place, jusqu'à ce qu'il détermine une selle.

Suppositoire avec le jalap.

Pr. miel..... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Ajoutez racine de jalap pulvérisée..... 2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)

Faites épaissir à la chaleur, jusqu'à la consistance requise; mêlez; formez un suppositoire.

A employer comme purgatif.

TROISIÈME SECTION.

De l'application des médicamens sur la peau, ou sur des ulcères, ou sur des plaies.

L'APPLICATION des médicamens sur la peau se fait au moyen de préparations médicinales encore plus variées que celles qui servent à les introduire dans les voies alimentaires : ces préparations peuvent être liquides, fermes, en poudre, en vapeur ou en gaz.

On y a recours, 1°. pour approprier les substances médicamenteuses à la sensibilité des papilles, et à celle du tissu réticulaire de la peau qui offre dans les maladies cutanées des altérations infiniment variées ; 2°. pour accommoder ces substances au mode d'absorption dont la peau est le siège, et favoriser ainsi leur action superficielle ou profonde, immédiate ou éloignée, locale ou générale, dans les maladies de cet organe, et dans celles du tissu cellulaire ou des différens appareils.

La base de ces préparations est formée de corps de diverse nature pouvus de propriétés médicales plus ou moins énergiques ; et leur excipient peut être l'eau, le vin, l'alcool, le vinaigre ou une graisse, de la cire, un mucilage, un savon ; leur composition embrasse à-peu-près toutes les opérations pharmaceutiques.

Les médecins ont reconnu depuis long-temps que l'absorption qui se fait sur la peau, que les sympathies qui unissent cet organe à ceux de la digestion, aux systèmes vasculaires et nerveux, offrent des moyens avantageux d'étendre aux différentes parties de l'économie l'action de médicamens appliqués à l'extérieur; et depuis quelques années, MM. Chiarenti, Bréra, Alibert, Duméril et Chrétien ont imaginé et répété beaucoup d'expériences à ce sujet.

On applique les médicamens sur la peau pour suppléer à leur introduction par les voies alimentaires, lorsqu'un obstacle s'oppose à la déglutition, au passage par l'œsophage ou au pylore : cette manière de les employer convient surtout dans les maladies du tissu cellulaire, et pour les enfans, tant à cause de la sensibilité vive et de l'absorption énergique dont la peau est le siège à cet âge, que de la répugnance pour les saveurs désagréables, qui alors est souvent insurmontable.

Mais les lois de l'organisation s'opposent à ce que les tégumens et l'estomac puissent être excités simultanément par le contact de substances actives, sans qu'il en résulte, dans les fonctions, un trouble plus ou moins fâcheux.

L'application des médicamens sur la peau convient dans un si grand nombre de circonstances, que les préparations médicinales relatives à cet objet n'ont pas moins d'utilité dans le traitement des maladies que celles qui se rapportent à leur introduction par les voies alimentaires.

Les formules de ces préparations, qui sont extrêmement diversifiées, se rédigent d'après les règles générales.

L'instruction recommande d'employer celles qui sont liquides, pour arroser, oindre la peau momentanément, quelquefois d'y laisser plonger, pendant un certain temps, une portion du corps plus ou moins considérable, de les faire tomber sur sa surface, ou de les injecter sur des ulcères creux, dans des fistules.

Les poudres et les préparations molles et dures sont destinées à être répandues ou appliquées sur la peau, ou bien sur des ulcères d'une manière instantanée ou continue : or ces différens usages demandent des tissus, des instru-

mens ou des appareils qu'il peut être utile de désigner dans les formules.

ARTICLE PREMIER.

Des Fumigations.

On appelle fumigations, *suffitus*, *suffumigia*, des émanations sèches élevées dans l'air à l'aide du calorique.

Elles sont dirigées sur les différentes parties du corps, au moyen des dispositions convenables, pour déterminer des effets toniques et résolutifs, calmans, etc., qui peuvent être fort avantageux dans le traitement des engorgemens des tumeurs, des paralysies, d'affections rhumatismales, arthritiques ou autres.

On se sert en fumigations de substances sèches, volatiles, grossièrement pulvérisées, et même quelquefois de matières âcres et vireuses, ou de compositions pharmaceutiques particulièrement destinées à cet usage.

Pour obtenir ces émanations médicamenteuses, tantôt il suffit de chauffer modérément les corps qui les fournissent; tantôt il faut qu'ils éprouvent l'action d'une chaleur plus forte, ou même une sorte de combustion sur des charbons ardens, ou sur tout autre corps incandescent.

FORMULES.

La quantité d'une substance à demander pour fumigation varie beaucoup, suivant l'usage auquel la fumigation est destinée.

L'instruction explique la manière de diriger celles-ci sur quelque partie du corps, et fixe sa durée, les intervalles auxquels il faut la répéter; elle recommande quelquefois de la recevoir sur de la flanelle ou sur un autre tissu avec lequel on frotte ensuite la peau.

Exemples.

Fumigation de benjoin.

Pr. benjoin grossièrement pulvérisé..... 1 décāgr. 5 gramm. (½ once.)

Répandez-le sur des charbons ardens.

On expose à la fumée qui s'élève, des parties attaquées d'œdèmes.

Fumigation ammoniacale.

Pr. muriate d'ammoniaque..... 4 gramm. (1 gros.)
Succin..... 3 décāgr. (1 once.)

Préparez une poudre grossière à répandre sur des charbons ardens.

On expose à la fumée qui s'élève, de la flanelle, avec laquelle on fait des frictions sur la peau.

Fumigation aromatique.

Pr. thym..... q. s.
Chauffez-le pour volatiliser sa partie aromatique.

On en imprégne une étoffe qu'on applique sur la peau, comme tonique.

Fumigation de mélisse.

Pr. mélisse..... q. s.
Exposez-la à la chaleur.

On reçoit les émanations qui s'élèvent, sur une partie du corps, comme tonique.

ARTICLE II.

Des Vapeurs.

Les vapeurs ou *bains de vapeurs, vapores, vaporationes humidæ*, sont des émanations humides tenues en suspension dans l'air, au moyen d'une température plus ou moins chaude: il ne faut pas les confondre, comme M. Fourcroy l'a fait observer, avec les fumigations, qui sont toujours des fumées ou émanations sèches.

Ces vapeurs peuvent fournir des espèces de bains entiers ou partiels, de douches, et agir utilement comme émollientes, toniques, calmantes, etc., dans le traitement d'affections inflammatoires, rhumatismales, douloureuses; dans celui d'engorgemens, etc. On les obtient en faisant bouillir de l'eau ou un autre liquide seul ou avec des substances pourvues de principes volatils, et en exposant les parties affectées aux émanations qui s'en élèvent.

FORMULES.

La première partie de ces formules est fort simple, et n'offre rien de particulier.

L'instruction détermine la région du corps qui doit être exposée à la vapeur, la température de cette vapeur, la durée du bain ou de la douche qu'elle doit procurer, la manière de répéter l'un ou l'autre, et les précautions qui peuvent être nécessaires.

Un entonnoir renversé sur le vase qui contient le liquide bouillant, ou une brique fortement chauffée et enveloppée de plusieurs tours d'un tissu épais imbibé d'un liquide convenable, est souvent tout l'appareil nécessaire; mais quelquefois, pour employer plus avantageusement en médecine des émanations humides ou sèches, il faut des boîtes faites exprès,

avec des siéges, des tubes qui se trouvent chez les baigneurs, et qu'à Paris, M. Albert, et depuis quelques années, MM. Paul et Triayre ont disposés et variés de la manière la plus commode, dans leurs beaux établissemens.

Exemple.

Vapeur de ciguë.

Pr. ciguë fraîche.....	4 décag. 5 gramm. (1 once $\frac{1}{2}$.)
Faites bouillir dans eau.	2 à 3 décilitres.

On dirige la vapeur sur des tumeurs squirreuses, quatre fois par jour, à l'aide d'un tube ajusté au couvercle du vase.

Article III.

Des Bains médicamenteux.

On emploie en bains, des solutions dans l'eau ou dans un autre liquide, de quelque substance médicamenteuse; ces bains sont distingués en bains entiers, demi-bains, bains de siège, pédiluves, etc.

Ils peuvent servir à déterminer sur la peau, sur les organes situés profondément, des effets toniques ou émolliens, rafraîchissans, calmans, etc., et ils sont tout aussi utiles pour

guérir les maladies, que les bains d'eau simple pour conserver la santé.

On prépare ces bains médicamenteux, en faisant fondre, infuser ou bouillir dans l'eau, quelquefois dans du lait, des matières végétales, métalliques, salines ou sulfureuses, en des proportions qu'il faut régler d'après leur énergie; mais les eaux minérales naturelles sont du nombre des liquides qu'on a de tout tems le plus employés à cet usage; aujourd'hui qu'on les imite à peu de frais, on s'en sert encore plus fréquemment; et on a lieu d'attendre de l'Administration qu'elle s'occupera des moyens d'établir dans les hôpitaux, en France, ces bains qui y seraient, ainsi que les douches, les vapeurs et les fumigations, d'une très-grande utilité médicale: MM. Tenon et Thouret ont exprimé depuis long-temps leur désir à cet égard.

Formules.

La première partie de ces formules consiste quelquefois uniquement dans la désignation d'une certaine quantité d'une eau médicinale connue; et on la rédigera toujours facilement, d'après les règles générales.

On peut faire préparer pour des bains jusqu'à trente litres et plus de liquide, ou moins d'un

litre, selon l'étendue qu'ils doivent avoir; il suffit souvent de demander une petite quantité d'une solution très-chargée, qui doit ensuite être ajoutée à la quantité d'eau nécessaire.

L'instruction fixe, 1.° la température des bains qui est tiède, c'est-à-dire, de 20 à 25 degrés, chaude ou de 25 à 30 degrés, ou froide; 2.° la région du corps pour laquelle ils sont destinés; 3.° leur durée, qui peut être de quelques minutes ou de plusieurs heures; 4.° elle indique s'il faut les répéter, et à quels intervalles.

Exemples.

Bain d'eau de Barrège.

Pr. eau de Barrège artificielle..... 35 litres.

Pour un demi-bain tiède d'une heure ou plus, dans le traitement de certaines maladies de la peau.

Bain avec le tan.

Pr. tan pulvérisé..... 2 hectogr. 4 décāgr. (8 onces.)

Faites bouillir dans eau. 6 litres.

Pour un pédiluve froid, d'un quart-d'heure, à répéter plusieurs fois par jour, dans le traitement de quelques œdèmes.

Bain avec la rue.

Pr. rue fraîche.....	2 hectogr. 4 décāgr. (½ livre.)
Faites infuser dans eau.	10 litres.
Passez.	

Pour un bain de siège chaud, d'une demi-heure, à prendre deux fois par jour, pour exciter les règles.

Bain savonneux.

Pr. lait de vache.....	8 litres.
Faites fondre savon.....	1 hectogr. 8 décāgr. (6 onces.)

Pour un bain de pieds ou de mains, dans le traitement d'affections arthritiques.

Bain mercuriel.

Pr. arundo phragmites.	5 hectogr. (1 livre.)
Faites bouillir dans eau..	15 litres.
Passez; ajoutez eau....	q. s.
Faites dissoudre dans une petite quantité de ce liquide, Muriate de mercure oxigéné.....	6 gramm. (1 gros ½.)
Mêlez.	

Pour un bain entier tiède, d'une heure, à ré-

péter plusieurs jours de suite, dans le traitement de tumeurs ou d'ulcères vénériens (1).

ARTICLE IV.

Des Douches.

On appelle douches, des jets ou filets plus ou moins considérables d'eau pure, ou de solutions médicamenteuses qui tombent d'une certaine hauteur, ou qui jaillissent avec plus ou moins de force et qu'on dirige en tous sens, à l'aide de conduits, sur les différentes parties du corps.

Les douches sont descendantes ou ascendantes, en jet, en nappe, en filet, en arrosoir ou gerbe.

L'effet de la percussion qu'elles exercent sur les organes est tonique, résolutif; les substances qu'on y fait entrer peuvent l'augmenter jusqu'à un certain point et le modifier; et leur action, en se propageant profondément, devient souvent utile dans le traitement de tumeurs scrofuleuses, articulaires ou

(1) Quoiqu'on puisse présumer que, dans un tel bain, le muriate oxigéné de mercure est en partie décomposé, il n'en est pas moins vrai qu'on obtient ainsi de bons effets.

autres, de rhumatismes chroniques, de paralysies, etc.

Les eaux médicinales sont les liquides qu'on emploie le plus ordinairement en douches; mais on peut faire servir au même usage toutes les solutions qui conviennent pour des bains, en ayant soin d'y augmenter la dose des substances médicamenteuses; parce que l'action des douches n'est que passagère, au lieu que celle des bains est prolongée.

FORMULES.

Il faut déterminer l'espèce de douches à employer, leur température, la hauteur dont elles doivent tomber, leur direction, leur durée, la région du corps qui doit les recevoir; s'il faut les répéter, et comment.

Exemples.

Douche avec le sulfure de soude.

Pr. sulfure de soude... 3 décāgr. (1 once.)
Muriate de chaux.... 8 gramm. (2 gros.)
Faites fondre dans un litre d'eau, à ajouter à trente-neuf autres litres.

A recevoir tiède, tombante de deux mètres d'élévation, par un filet mince, pendant un quart-d'heure, sur des parties engorgées.

Douche avec le sulfure de fer.

Pr. sulfure de fer.....	3 décāgr. (1 once.)
Carbonate de chaux saturé.....	4 gramm. (1 gros.)
Muriate de magnésie .	8 gramm. (2 gros.)

Pulvérisez grossièrement ; jetez le tout dans un litre d'eau ; bouchez la bouteille ; laissez reposer pendant une heure, après avoir remué ; ajoutez cette liqueur à trente-neuf litres d'eau tiède.

A recevoir chaude, tombante par un petit filet, de la hauteur d'un à deux mètres, pendant une demi-heure, et à renouveler plusieurs jours de suite, pour certaines paralysies.

ARTICLE V.

Des Fomentations.

On entend par fomentation ou *épithème liquide, fotus, fomentum, epithema liquidum*, un liquide qu'on laisse appliqué sur la superficie du corps, au moyen de flanelle ou d'un autre tissu, d'étoupes ou d'éponges, etc., qui en sont imbibées ; ce qui procure une sorte de bain local.

Les fomentations sont employées pour les affections de la peau ou des parties subjacentes, afin de produire un effet superficiel ou profond, direct ou éloigné, tonique, astringent, émollient, calmant, etc. ; elles peuvent aussi, étant

composées convenablement, agir comme purgatives, diurétiques, etc., et par conséquent être applicables au traitement de beaucoup d'autres maladies.

Elles sont préparées avec l'eau ou le vin, le vinaigre, l'alcool, l'huile, seuls ou réunis ensemble en différentes proportions, et quelquefois chargés d'autres substances médicamenteuses ; il résulte d'un grand nombre d'expériences que j'ai faites, que les sucs exprimés des végétaux non dépurés fournissent aussi des fomentations toniques et fondantes très-efficaces.

FORMULES.

Comme l'usage des fomentations varie considérablement suivant les circonstances, on en fait préparer, tantôt jusqu'à plusieurs litres, tantôt de deux à trois décilitres.

Il faut indiquer leur température, le véhicule qui leur convient, le lieu et la durée de leur application, la manière de les entretenir ou de les renouveler ; et quelquefois celle de les recouvrir, afin de les entretenir chaudes.

Exemples.

Fomentation tonique.

Pr Sauge séchée.....	6décāgr. (2onces.)
Faites infuser dans eau..	1 litre.

Passez ; ajoutez alcool à
22 degrés..... 6 décāgr. (2onces.)

A appliquer presque froide, au moyen d'une toile pliée plusieurs fois.

Fomentation anti-septique.

Pr. tan grossièrement pulvérisé,
Scordium séché aa... 3 déeāgr. (1 onee.)
Faites infuser dans eau.. 1 litre.
Passez ; ajoutez alcool à
22 degrés camphré.... 9 décāgr. (3 onces.)

A appliquer froide, au moyen de compresses, et à renouveler plusieurs fois par jour, sur des parties menacées de gangrène.

Fomentation savonneuse.

Pr. savon noir..... 3 décāgr. (1 onee.)
Lessive de cendres... 1 hectogr. 5 décāgr. (5 onces.)

A appliquer chaude, au moyen de flanelle, et à renouveler plusieurs fois par jour, sur des tumeurs scrofuleuses.

Fomentation de cigüe.

Pr. sue exprimé et non dépuré de cigüe..... q. s.

A appliquer froide, à l'aide de compresses, sur des tumeurs squirreuses.

ARTICLE VI.

Des Embrocations.

Les noms d'embrocation, *embroche*, *embregma*, *lavamentum*, *impluvium*, *irroratio*, *inunctio*, sont donnés à des liquides qui servent à arroser, étuver la peau ou des tissus dénudés.

Ces préparations peuvent agir comme toniques, émollientes, calmantes, etc.; mais elles ne produisent guère que des effets locaux et superficiels; en conséquence, elles ne conviennent que dans les maladies de la peau, ou des parties situées immédiatement au-dessous; elles comportent en général des doses de médicamens plus fortes que les fomentations, auxquelles elles sont à peu près ce que les douches sont aux bains.

FORMULES.

Il est facile de juger en quoi ces formules doivent différer de celles des fomentations, auxquelles elles ressemblent d'ailleurs beaucoup.

Exemples.

Embrocation de sulfate de zinc.

Pr. eau distillée bouillante..... 5 décilitres.

Sulfate de zinc.....
Alcool à 22 degrés
camphré aa..... 8 gramm. (2 gros.)
Mêlez et faites fondre, en agitant fortement.

A employer froide pour étuver, plusieurs fois par jour, des hémorroïdes ou des ulcères, comme tonique.

Embrocation avec l'opium.

Pr. extrait d'opium.... 8 gramm. (2 gros.)
Faites fondre dans eau
bouillante..... 2 à 3 décilitres.

A employer tiède, pour étuver, plusieurs fois par jour, des parties douloureuses.

Embrocation mercurielle.

Pr. muriate de mercure
oxigéné..... 2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
Faites fondre dans eau
distillée..... 1 litre.

A employer froide, pour étuver, une fois chaque jour, quelque région de la peau, dans le traitement de certaines gales, ou d'affections cutanées vénériennes.

Embrocation camphrée.

Pr. alcool à 22 degrés
camphré.
Teinture de myrrhe.. 6 décagr. (2 onces.)
Mêlez.

A employer pour arroser certains ulcères.

ARTICLE VII.

Des Injections.

Des ulcères creux, des fistules ouvertes à l'extérieur du corps comportent des injections faites avec des liquides analogues à ceux qui peuvent servir en embrocations et fomentations; on les fait parvenir sur les parties malades, au moyen d'une seringue.

FORMULES.

Elles ressemblent beaucoup à celles de ces deux espèces de préparations; elles marquent aussi s'il faut retenir quelque temps le liquide sur le lieu où il est injecté,

Exemples.

Injection avec la camomille.

Pr. fleurs sèches de camomille.....	1 décāgr. 5 gramm. (½ once.)
Faites infuser dans eau..	1 litre.
Passez ; ajoutez miel rosat.....	6 décāgr. (2 onces.)

A employer tiède, plusieurs fois par jour.

Injection avec la morelle.

Pr. morelle fraîche.....	12 décāgr. (4onces.)
Têtes de pavot séchées.	2

Faites bouillir dans eau. 1 litre.
Passez.

A employer tiède, plusieurs fois par jour, pour des fistules ou des ulcères douloureux.

Injection alcoolique.

Pr. alcool à 22 degres... 12 décāgr. (4 onces.)
Forte décoction de roses rouges..... 6 décāgr. (2 onces.)
Mêlez.

A employer tiède, plusieurs fois dans la journée, pour des fistules fongueuses.

ARTICLE VIII.

Des Linimens.

Par liniment, *linimentum*, *litus*, on entend un liquide onctueux, ordinairement huileux, qui s'étend sur la peau, au moyen de frictions faites avec la main, de la flanelle ou de la toile, ou bien qui y reste appliqué comme une fomentation ou un onguent.

On emploie de cette manière des médicamens propres à agir avec plus ou moins d'énergie, et à produire des effets toniques et résolutifs, calmans, stimulans, soit superficiellement pour des dartres ou autres maladies de la peau, soit profondément pour des tumeurs et engorgemens

scrofuleux ou d'une autre nature, des affections rhumatismales, etc.

L'expérience prouve qu'on peut aussi employer efficacement en linimens des corps susceptibles de produire des effets purgatifs, diurétiques, etc.

Les huiles fixes sont ordinairement, dans ces préparations, excipiens d'alcalis ou de sels, d'acides, de savon, de combinaisons métalliques, de résines, de gomme-résines, de baumes : on y ajoute quelquefois un onguent, un vin ou une teinture ; on emploie aussi de cette manière une huile pure ; le jaune, le blanc d'œuf, l'eau ou l'alcool, sert d'excipient à quelques linimens auxquels on mêle du miel ou un mucilage, pour leur donner une certaine épaisseur.

Ces préparations exigent la mixtion, la trituration, quelquefois la macération des substances qu'on y fait entrer; tandis que les autres préparations liquides qui font l'objet des articles précédens peuvent nécessiter des procédés encore plus variés pour qu'on obtienne des solutions exactes.

Formules.

La première partie de ces formules indique les corps à employer et leurs doses, la

manière de les mêlanger, et la quantité de liniment à préparer ; or cette quantité peut être de douze décagrammes (quatre onces), et même forte, ou de quatre grammes (un gros).

L'instruction explique la manière d'etendre ou d'appliquer les linimens sur la peau.

Exemples.

Liniment ammoniacal.

Pr. huile d'amandes douces..... 3 décāgr- (1 once.)
Ammoniaque liquide à 20 degrés..... 1 décāgr. 2 gramm. (3 gros.)

Mêlez, en agitant fortement, dans une bouteille bouchée.

A employer en frictions jusqu'à siccité, trois ou quatre fois par jour, sur des engorgemens articulaires dus à des affections rhumatismales.

Desault.

Liniment avec l'opium.

Pr. huile d'amandes douces..... 6 décāgr. (2 onces.)
Vin à l'opium composé. 6 gramm. (1 gros $\frac{1}{2}$.

Mêlez, en agitant fortement.

A employer en frictions, sur certaines tumeurs douloureuses.

Liniment avec les cantharides.

Pr. cantharides entières.	8 gramm. (2 gros.)
Faites macérer pendant deux jours, dans alcool à 22 degrés.....	2 à 3 décilitres.
Filtrez ; ajoutez huile d'amandes douces camphrée.....	6 décāgr. (2 onces.)

A employer, à la dose d'un décāgramme cinq grammes (demi-once), en frictions, jusqu'à siccité, sur les parties affaiblies.

Liniment avec l'oxide de plomb.

Pr. oxide de plomb blanc.	8 gramm. (2 gros.)
Mucilage de semence de psyllium.....	3 décāgr. (1 once.)

Mêlez.

A appliquer sur certaines dartres, au moyen de plumaceaux, après avoir fait des frictions légères avec le même liniment.

ARTICLE IX.

Des Poudres et des Sachets.

On peut appliquer des substances sèches pulvérisées, douées de propriétés toniques ou calmantes, etc., immédiatement sur la peau, dans son intégrité ou excoriée, ulcérée ; ou bien les appliquer étant enfermées dans des sachets.

Ces poudres, appelées aussi *épithèmes secs*, doivent être fines ou grossières, suivant l'usage auquel on les destine ; elles sont susceptibles d'agir superficiellement ou profondément, et de produire des effets plus ou moins étendus, dans le traitement de certains affaiblissemens musculaires et nerveux, de douleurs, de paralysies; dans celui du rakitis et de différentes maladies cutanées.

Mais pour pouvoir attendre quelque avantage d'un corps employé de cette manière, il faut nécessairement qu'il possède des principes volatils : autrement, une préparation liquide ou molle lui convient mieux, parce qu'elle favorise davantage son action sur la peau et son absorption.

Il entre dans les poudres dont il s'agit une ou plusieurs matières végétales, métalliques, salines, etc. La trituration suffit le plus ordinairement pour leur préparation.

Les sachets ont été désignés sous les noms de *frontal*, *coeffe*, *capuchon*, etc., d'après la région du corps sur laquelle ils doivent être appliqués.

On peut aussi remplir de feuilles ou d'autres matières végétales pulvérisées très-grossièrement ou coupées menu, des oreillers, des paillasses, qui ont de l'utilité dans le rakitis ou

dans d'autres maladies analogues, malheureusement très-communes chez les enfans.

FORMULES.

Il faut désigner, dans les formules, les substances à mettre en poudre, le degré de ténuité qui leur convient, la partie qu'il s'agit de saupoudrer au moyen d'une houpe ou d'un nouet, en appliquant ensuite, s'il est nécessaire, du papier pour maintenir le médicament; on détermine la région sur laquelle il faut appliquer des sachets faits de toile mince ou de taffetas, qu'on peut employer chauds ou froids, quelquefois après y avoir répandu quelques gouttes d'une huile volatile, ou les avoir exposés à une fumigation.

Il peut être utile d'indiquer aussi la durée de l'application de ces poudres et la manière de les renouveler.

On conçoit aisément que la quantité qu'on est dans le cas d'en demander se règle très-différemment, d'après l'usage qu'on se propose d'en faire et l'effet qu'on en attend.

Exemples.

Poudre de belladone.

Pr. feuilles sèches de belladone..... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Pulvérisez.

A employer pour saupoudrer des ulcères carcinomateux.

Poudre mercurielle.

Pr. Oxide rouge de mercure pulvérisé.....	8 gramm. (2 gros.)
Sulfate acide d'alumine et de potasse pulvérisé.	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.

Mêlez.

A employer pour saupoudrer certains ulcères, comme escarrotique.

Poudre astringente.

Pr. noix de gale pulvérisée.	
Sulfate acide d'alumine et de potasse pulvérisé aa.....	8 gramm. (2 gros.)

Mêlez.

A porter sur des vaisseaux ouverts, pour arrêter l'hémorragie.

Sachet aromatique.

Pr. fleurs de lavande.	
– de sureau.	
Feuilles de romarin.	
– de sauge aa...	q.s.

Pulvérisez grossièrement; mêlez.

On en remplit un sachet de taffetas, qu'on applique sur des parties attaquées d'atonie.

Sachet avec le camphre.

Pr. camphre..... 8 gramm. (2 gros.)
Mélisse séchée..... 1 hectogr. 8 décāgr. (6 onces.)

Réduisez en une poudre grossière.

On en fait, avec de la toile fine, des sachets qu'on applique sur des parties affaiblies.

Sachet avec le muriate-d'ammoniaque.

Pr. muriate d'ammoniaque.
— de soude.
Sulfure d'antimoine
aa..... 3 décāgr. (1 once.)
Mêlez.

Pour un sachet fait avec de la toile mince, à appliquer sur certains engorgemens, comme fondant.

Sachet pour le goëtre.

Pr. muriate d'ammoniaque.
— de soude.
Eponges réduites en charbon, dans un creuset fermé aa.
Mêlez et conservez dans une bouteille.

On remplit avec cette poudre une espèce de collier qu'on applique sur le goëtre (1).

---

(1) M. Déyeux, qui m'a communiqué cette préparation, a été souvent témoin de ses bons effets.

ARTICLE X.

Des Cataplasmes.

Les cataplasmes ou *épithèmes mols* ont une consistance pulpeuse, presque liquide, ou pâteuse ; on les étend sur de la toile, ou on les en enveloppe pour en faire l'application Ces préparations peuvent favoriser l'action émolliente, tonique, rubéfiante, etc., des médicamens, sur la peau ou sur les organes situés au-dessous d'elle, et être surtout utiles dans le traitement d'affections locales, soit extérieures, soit profondes; des expériences ont prouvé qu'on emploie aussi en cataplasmes, efficacement, des substances propres à agir comme diurétiques, purgatives, toniques et fébrifuges, etc.

Ces préparations peuvent être considérées comme des sortes de fomentations qui conservent mieux l'humidité, et qui, par cette raison, favorisent l'action des médicamens plus que les fomentations ordinaires.

Pour les préparer, on écrase, on pile, on réduit en pulpe des végétaux frais ; on fait cuire certaines racines sous la cendre, ou bouillir différentes substances végétales sèches et pulvérisées, des farines, de la mie de pain, avec du lait ou avec de l'eau, et quelquefois

avec du vinaigre ou du vin ; on y a aussi ajouté des huiles fixes, du miel, du savon, des résines, de gommes-résines, des sels, des teintures, des onguens : mais leur composition doit toujours être la plus simple possible.

Des cataplasmes ou pâtes qui peuvent produire des effets rubéfians ou vésicatoires à raison principalement de la moutarde qu'ils contiennent, sont désignés sous le nom de *synapismes ;* il y entre souvent aussi du gingembre, de l'ail, du piment ou d'autres matières irritantes.

En répandant sur une pâte molle des cantharides pulvérisées, on obtient une préparation qui agit sur la peau, ainsi que les synapismes, comme rubéfiante ou comme vésicatoire, selon la durée de son application.

FORMULES.

Il est nécessaire d'indiquer si les composans des cataplasmes doivent être pilés, ou s'il faut qu'ils subissent une coction, et de désigner les medicamens que l'on juge à propos d'y ajouter.

Les cataplasmes peuvent être tantôt de six décagrammes au plus, tantôt d'un kilogramme et au-delà, (quelques onces ou plusieurs livres), suivant les maladies pour lesquelles on y a recours.

On recommande de les employer froids, ou

plus ou moins chauds, quelquefois de les saupoudrer, ou de les arroser avec un liquide, avant d'en faire l'application ou après l'avoir faite, de les laisser en place pendant un certain temps, et de les renouveler plus ou moins fréquemment.

Exemples.

Cataplasme avec le vinaigre.

Pr. mie de pain.....	6 décāgr. (2 onces.)
Solution de muriate de soude.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Vinaigre.....	q. s.
Faites bouillir.	

A appliquer froid sur des contusions, ou sur des ecchymoses, et à renouveler plusieurs fois par jour.

Cataplasme avec l'acétate de plomb.

Pr. farine de graine de lin	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)
Délayez dans eau.....	q. s.
Faites bouillir; ajoutez acétate de plomb liquide.....	8 gramm. (2 gros.)
Mêlez exactement.	

A appliquer tiède sur certaines tumeurs inflammatoires, comme résolut[illegible].

Cataplasme de morelle.

Pr. morelle fraîche..... 1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)

Coupez et pilez.

A appliquer froid sur des tumeurs scrofuleuses.

Cataplasme d'oignons de lys.

Pr. oignons de lys..... 2 hectogr. 4 décāgr. (8 onces.)

Enveloppez-les séparément d'un papier épais; mettez-les sous la cendre chaude, jusqu'à ce qu'ils puissent être réduits en pulpe, par une pression légère.

On l'applique sur certaines tumeurs, pour exciter la suppuration.

Cataplasme d'angélique.

Pr. racine fraîche d'angélique..... 1 hectogr. 8 décāgr. (6 onces.)

Coupez et pilez; ajoutez baies de genièvre pulvérisées..... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Mêlez.

A appliquer froid, sur des parties menacées de gangrène, et à renouveler plusieurs fois par jour

Cataplasme de mauve.

Pr. feuilles de mauve séchées et pulvérisées.	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)
Décoction de la même plante.....	q. s.

Pour former une pâte molle.

A appliquer sur certaines tumeurs inflammatoires.

Synapisme.

Pr. farine de froment.	
Semence de moutarde pulvérisée aa.....	2 à 3 hectogr. ($\frac{1}{2}$ liv.)
Vinaigre ou eau.....	q. s.

Mêlez.

A appliquer chaud, sur la plante des pieds, pendant une heure, comme rubéfiant. Ce remède doit être employé immédiatement après sa préparation.

ARTICLE XI.

Des Onguens et des Emplâtres.

Le nom d'onguent convient aux mélanges plus ou moins mols, dans lesquels un corps gras sert d'excipient aux médicamens.

Quelques onguens ont été appelés *pommades*, *cérats*, à cause de leur odeur agréable,

ou de la cire qui y entre ; mais ces distinctions sont très-vagues ; on a aussi désigné certains onguens sous le nom de *baumes*, ou sous d'autres noms également impropres. D'un autre côté, des mélanges où il n'entre pas de corps gras et qui sont de vrais électuaires, ont été compris parmi les onguens : or il ne faut employer ce mot que dans sa véritable acception, et il convient de l'étendre à toutes les préparations auxquelles il appartient.

Les emplâtres ressemblent beaucoup aux onguens, mais ils ont une consistance plus ferme, et il entre ordinairement dans leur excipient une grande proportion de cire ou de résine.

On peut composer toutes ces préparations, de manière à ce qu'elles produisent des effets toniques, excitans, rubéfians, vésicatoires, calmans, etc., et les employer dans le traitement des maladies cutanées, de diverses tumeurs, d'ulcères et d'autres affections : mais comme les emplâtres ne sont pas susceptibles de se ramollir à la chaleur de la peau, ils n'exercent ordinairement qu'une action locale, et l'adhérence qu'ils contractent avec les parties molles les rend propres à faciliter la réunion des plaies ; au lieu que les onguens, en se ramollissant beaucoup ou en se liquéfiant sur les tégumens, favorisent l'absorption des médicamens, et peuvent

agir d'une manière plus ou moins étendue ; ils conviennent même très-bien pour l'emploi des corps dont les effets médicaux doivent se propager profondément sur les organes secrétoires, sur le système nerveux, etc.

Il est possible de mettre en onguent ou en emplâtre des médicamens pris parmi les matières métalliques, salines, végétales, qu'on pulvérise ou qu'on liquéfie. Leur excipient est l'axonge, le beurre, ou une huile fixe unie à de la cire. On peut y ajouter un extrait, un baume, une huile volatile, et les colorer diversement au moyen de différentes substances végétales ou minérales.

Pour obtenir toutes ces compositions, on liquéfie les médicamens, à une chaleur plus ou moins forte, s'ils ne peuvent être incorporés que par ce moyen, ou bien on les pulvérise, puis on les mêle et on les triture avec l'excipient ; les emplâtres exigent toujours, selon M. Deyeux, une coction, soit au degré de l'eau bouillante, soit à un plus haut degré de chaleur, ce qui produit une espèce de savon métallique ; tandis que les onguens s'obtiennent, le plus souvent, par la seule trituration.

FORMULES.

Il sera utile de ne pas manquer à inscrire, dans les formules des onguens et des emplâtres,

les différentes substances qu'on y fait entrer, suivant l'ordre des opérations pharmaceutiques qu'elles exigent; de manière que les corps dont la mixtion avec l'excipient et l'incorporation ne peuvent se faire qu'à l'aide d'une chaleur forte précèdent ceux qui ne demandent qu'une chaleur douce ou seulement la trituration.

On peut avoir à faire composer de six décagrammes à cinq hectogrammes (quelques onces à une livre) d'un onguent ou d'un emplâtre; mais ces derniers sont souvent préparés d'avance et conservés sous la forme de magdaléons; les onguens ne présentent pas cet avantage, parce que les corps gras qu'ils contiennent rancissent aisément

L'instruction indique d'étendre les onguens sur de la toile, du papier ou des plumaceaux, et de les laisser appliqués, ou de les employer en frictions, à la manière des linimens; elle recommande d'étendre les emplâtres sur de la peau, sur une toile ou un autre tissu, et quelquefois de les saupoudrer avec une matière végétale ou animale, avant de les appliquer sur la partie des tégumens avec laquelle ils doivent rester en contact : mais il convient de ne recouvrir jamais le véhicule que d'une petite épaisseur d'emplâtre, parce que ceux-ci n'agissent que par

leur surface, qui se trouve en contact immédiat avec la superficie du corps.

Exemples.

Onguent soufré.

Pr. soufre sublimé.....	3 décāgr. (1 once.)
Muriate de soude pulvérisé.....	1 décāgr. 5 gramm. (½ once.)
Axonge	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)

Mêlez et triturez.

A employer à la dose d'un décāgramme et 5 grammes, en frictions, que l'on fait tous les jours successivement sur les différentes régions de la peau, pour la gale.

Onguent d'oxide blanc de mercure.

Pr. oxide blanc de mercure.....	1 décāgr. 5 gramm. (½ once.)
Onguent rosat.....	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces)

Mêlez et triturez.

A employer à la dose de six décigrammes (douze grains), en frictions sur des parties de la peau attaquées de teigne.

Onguent de manganèze.

Pr. oxide de manganèze	6 décāgr. (2 onces.)
Axonge.....	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)

Mêlez et triturez.

A employer à la dose d'un décāgramme 5 grammes (demi-once), en frictions, tous les jours, successivement sur différentes régions du corps ; et en même-temps, en applications faites, au-moyen de papier, sur les parties de la peau affectées de teigne humide ou de certaines dartres.

Onguent d'oxide de plomb.

Pr. cire jaune.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Huile d'olives.....	6 décāgr. (2 onces.)
Oxide blanc de plomb porphyrisé.	
Opium pulvérisé aa.	1 gramm. 2 décāgr. (1 scrupule.)

Mêlez et triturez.

A appliquer au moyen de plumaceaux sur des brûlures douloureuses, ou suppurant très-abondamment.

Cérat.

Pr. Cire blanche.....	3 décāgr. (1 once.)
Huile d'olives fine...	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)

Faites fondre la cire dans l'huile ; ajoutez successivement eau.....	2 hectogr. 4 décāgr. (8 onces.)

Agitez et battez long-temps.

A appliquer sur des ulcères ou sur des plaies, étendu sur de la toile ou sur de la charpie.

Emplâtre avec l'euphorbe.

Pr. térébenthine.....	3 décāgr. (1 once.)
Poix noire.....	9 décāgr. (3 onces.)
Huile d'olives.....	3 décāgr. (1 once.)
Faites fondre ; passez ; ajoutez euphorbe pulvérisé.....	8 gramm. (2 gros.)

Mêlez.

On l'étend sur de la toile, pour l'appliquer sur des abcès, afin d'exciter la suppuration.

Emplâtre vésicatoire.

Pr. poix blanche. Cire blanche. Térébenthine aa.....	6 décāgr. (2 onces.)

Faites fondre ; passez.

On l'étend sur de la peau, et on le saupoudre avec douze décigrammes (un scrupule) de cantharides pulvérisées grossièrement. On a soin de bassiner les tégumens avec du vinaigre chaud, avant d'appliquer l'emplâtre.

ARTICLE XII.

Des Trochisques.

Les trochisques qui sont appliqués extérieurement consistent dans le mélange d'un mucilage avec une poudre propre à déterminer des effets fortement toniques ou escarrotiques; ces trochisques sont toujours petits; on leur donne différentes formes, afin qu'ils puissent être introduits dans les fistules ou dans des ulcères.

On emploie ainsi des substances salines, métalliques, résineuses, gommo-résineuses, réduites en poudre, qu'on mélange avec un mucilage; ce qui donne une pâte qu'on laisse sécher et durcir, après l'avoir divisée en parcelles de forme convenable.

Certaines préparations pharmaceutiques qui étaient usitées autrefois, uniquement pour dessécher et conserver les médicamens, portaient aussi le nom de trochisques; il en a encore été de même de préparations médicinales destinées à être avalées, qui ne différaient des tablettes que par leur figure conique ou piramidale.

FORMULES.

Les trochisques dont il s'agit ici sont ordinairement officinaux, de sorte que les médecins n'ont

pas souvent à rédiger en détail la première partie de leurs formules.

L'instruction désigne le lieu où ils doivent être introduits, et le temps qu'il faut les laisser en place.

Exemple.

Trochisques de muriate oxigéné de mercure composés.

Pr. muriate oxigéné de mercure.....	4 gramm. (1 gros.)
Oxide de plomb rouge	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
Mie de pain séchée et pulvérisée.....	1 décagr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Eau de roses.....	q. s.

Mêlez; formez de petits trochisques oblongs de différentes figures.

On en introduit un dans des ulcères ou des fistules, comme escarrotique.

QUATRIEME SECTION.

De l'application des médicamens sur quelques organes particuliers.

On applique les médicamens sur les yeux; on les porte dans les conduits auditifs et dans les narines; on les fait pénétrer dans les bronches; on les introduit dans l'urètre et dans la vessie, dans le vagin : mais ils ne s'emploient guère de ces différentes manières, que pour des affections dont le siège se trouve dans les organes mêmes sur lesquels l'application en est faite, parce que leur action y est peu favorisée par l'absorption, et qu'elle n'y est facilitée que par des sympathies actives en général, moins étendues et moins utiles pour la guérison des maladies que celles de peau et du tube alimentaire.

Les préparations usitées pour employer ainsi les médicamens sont les mêmes que celles qui servent à les appliquer sur la peau, ou à les introduire dans l'estomac : mais on les modifie et on

y règle attentivement les doses des composans d'après l'organisation des parties sur lesquelles l'application doit en être faite.

Il est donc évident que toutes les opérations dont se compose l'art pharmaceutique peuvent devenir nécessaires pour disposer les médicamens à être employés des différentes manières dont il est question.

Leurs formules ressemblent à celles des autres préparations, par la première partie; mais l'instruction y est très-variée, à cause des usages divers auxquels les préparations peuvent être destinées.

ARTICLE PREMIER.

De l'introduction des médicamens dans les conduits aériens des poumons.

Le larinx, la trachée, les bronches, le tissu pulmonaire sont sujets à des affections inflammatoires, catarrhales, spasmodiques, phthisiques, etc., dans le traitement desquelles on peut tirer avantage de médicamens émolliens, toniques, détersifs, etc., portés immédiatement sur les organes altérés; mais la sensibilité particulière à la membrane muqueuse de la trachée et des bronches s'oppose, bien plus encore que la conformation de ces organes, à

ce qu'il y pénètre jamais des substances âcres, irritantes, à l'état liquide ou consistant ; la moindre quantité de semblables corps occasionnant, par sa présence sur cette membrane, une toux convulsive et suffocante ; on ne peut donc y faire parvenir que des vapeurs qui n'ont pas de qualités irritantes, ou des gaz respirables.

VAPEURS.

Certaines vapeurs agissent utilement comme émollientes, calmantes, antispasmodiques, etc., lorsqu'elles sont respirées dans les maladies du larynx, de la trachée, des bronches ou du tissu pulmonaire.

On sait qu'elles s'obtiennent en faisant bouillir de l'eau ou un autre liquide seul, ou bien avec quelque substance aromatique, volatile.

Pour les respirer, il suffit souvent de placer un entonnoir renversé sur l'ouverture du vase où le liquide est en ébullition, et d'en diriger l'extrémité dans la bouche.

Exemple.

Vapeur résolutive.

Pr. vinaigre au sureau.
Eau distillée de pavot aa. 1 hectogr. 5 décāgr. (5 onces.)

Faites bouillir dans un vase de terre.

On la respire plusieurs fois par jour, au moyen d'un entonnoir.

FUMIGATIONS.

On recourt aux fumigations pour produire des effets toniques, antispasmodiques, etc., dans les affections catarrhales ou autres de la membrane bronchiale.

Il a déjà été dit que, pour avoir ces émanations, on jette sur un corps incandescent des végétaux séchés ou quelqu'un de leurs produits, comme du camphre pulvérisé, ou des préparations, telles que des pastilles ou des bougies composées exprès.

Certains asthmes attribués à l'affaiblissement ou au spasme des poumons, certaines affections catarrhales et phthisies, peuvent comporter que l'on respire le gaz oxigène comme excitant et fortifiant, le gaz hydrogène, comme affaiblissant, ou un éther, et sur-tout l'éther sulfurique volatilisé, comme antispasmodique : l'usage médical de ces gaz exige qu'on les combine avec l'air en des proportions déterminées; il suppose des appareils que la chimie fait connaître, et quelques dispositions que M. Burdin s'est occupé d'établir à Paris, depuis plusieurs années.

Certains gaz non respirables, tels que le gaz

acide muriatique oxigéné, peuvent aussi, comme M. Guyton-Morveau l'a parfaitement démontré, prévenir des maladies, en désinfectant la partie de l'atmosphère où on les répand, et préserver ainsi les hommes de l'influence malfaisante qu'exercent sur eux les miasmes contagieux que l'air transporte, et les gaz délétères qu'il dissout.

On explique dans les formules les dispositions les plus convenables pour faire respirer ces émanations aux malades, afin qu'ils en retirent tout l'avantage qu'elles peuvent leur procurer.

Exemples.

Fumigation de benjoin.

Pr. résidu de la distillation de l'acide benzoïque..... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

On en jette quelques pincées sur des charbons allumés, et les malades respirent la fumée qui s'élève, pour certains catarrhes avec atonie.

Fumigation de sucre.

Pr. sucre..... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

On en répand sur des charbons ardens, et on fait respirer aux malades la fumée chargée d'acide pyromuqueux qui s'élève.

Fumigation d'acide muriatique oxigéné.

Pr. muriate de soude...	1 hectogr. (3onces 2 gros.)
Oxide noir de manganèze.....	2 décāgr. (5.gros.)
....	8 gramm. (2 gros.)
Acide sulfurique concentré.....	6 décāgr. (2 onces.)

Pulvérisez l'oxide de manganèze ; mêlez-le, par trituration, avec le muriate de soude ; mettez le mélange dans une capsule de verre : ajoutez l'eau ; versez l'acide sulfurique en deux ou trois fois.

A employer pour une salle habitée.

Fumigation d'acide muriatique.

Pr. acide sulfurique concentré.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Muriate de soude.....	2 décāgr. (5 gros.)

Versez l'acide dans un vase de verre ; ajoutez peu-à-peu le sel ; quand le dégagement du gaz se ralentit, remuez le mélange avec une baguette de verre.

A employer pour désinfecter l'air, dans une

chambre habitée de trente-cinq mètres (mille pieds) cubes, après avoir fermé les portes et les fenêtres.

Fumigation d'acide nitrique.

Pr. acide sulfurique concentré.
Nitrate de potasse très-pur pulvérisé aa..... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Versez l'acide dans un vase de verre; ajoutez peu-à-peu le nitre, et remuez le mélange avec une baguette de verre.

A employer pendant une heure, pour désinfecter l'air d'une chambre habitée, de trente-cinq mètres (mille pieds) cubes environ, dont les portes et les fenêtres sont fermées. Il est essentiel de ne pas se servir, dans cette opération, de vaisseaux de métal.

ARTICLE II.

De l'application des médicamens dans la bouche.

On peut avoir à appliquer immédiatement sur les parties affectées dans les maladies de la gorge, des gencives, de la langue, du palais, des dents ou de l'intérieur des joues, des médicamens propres à agir comme toniques, astringens, émolliens, calmans ou escarrotiques : on peut aussi

avoir à porter dans la bouche, des médicamens sialagogues pour remédier à des affections rhumatismales, ou autres dont le siége est dans quelque partie de la tête ; mais il est toujours à désirer que leur goût et leur odeur soit très-supportables.

On applique à ces usages les substances dans l'état liquide ou plus ou moins consistant, en vapeur ou en poudre ; souvent les malades ne pourraient en avaler sans danger, ou du moins, sans inconvénient.

Dans les formules, l'instruction doit nécessairement déterminer d'une manière très-exacte l'usage à faire des différentes préparations.

VAPEURS.

L'angine, des abscès et des ulcères de la gorge, peuvent comporter que l'on fasse aspirer par la bouche des vapeurs absolument semblables à celles qui conviennent pour le traitement des affections de la trachée et de la poitrine.

Exemple.

Vapeur antiseptique.

Pr. camphre.....	6 gramm. (1 gros ½)
Faites bouillir avec vinaigre.....	q. s.
dans un vaisseau clos.	

On la reçoit dans la bouche, plusieurs fois par jour, pour des angines gangréneuses.

GARGARISMES.

On nomme gargarismes, des liquides médicamenteux employés pour agir localement dans les affections catarrhales, inflammatoires ou gangréneuses, les abcès ou ulcérations des amygdales, du voile du palais, de la base de la langue et du pharinx : les malades les agitent légèrement dans la gorge, au moyen d'expirations lentes et soutenues, qu'ils exécutent, la tête étant inclinée en arrière, et qui s'opposent à la chûte des liquides dans l'œsophage; ou bien on les injecte sur les parties affectées, si la maladie est de nature à rendre les mouvemens de la gorge difficiles, douloureux.

L'eau ou le lait, le vinaigre, le vin, est l'excipient des gargarismes, et ils peuvent avoir pour base un corps végétal ou salin, acide, métallique; il y entre quelquefois une teinture, et du miel ou un sirop, soit comme médicament, soit simplement comme correctif de leur saveur.

On peut faire préparer, pour gargarismes, depuis deux ou trois décilitres jusqu'à un litre de liquide, et recommander de les employer d'une manière plus ou moins répétée, tièdes ou froids, en les agitant vers la gorge de la ma-

nière qui vient d'être indiquée, ou en les y injectant avec une seringue.

Exemples.

Gargarisme acide.

Pr. orge.....	3 décāgr. (1 once.)
Faites bouillir dans eau.	1 litre.
Passez ; ajoutez acide sulfurique à 36 degrés.	20 gouttes.
sirop de mûres.....	6 décāgr. (2 onces.)

A employer tiède, plusieurs fois par jour, pour certaines angines, comme résolutif.

Gargarisme avec les figues.

Pr. lait.....	5 décilitres.
Faites bouillir avec miel.	3 décāgr. (1 once.

A employer tiède, pour des angines, comme émollient.

Gargarisme avec l'opium.

Pr. extrait d'opium.....	8 gramm. (2 gros.)
Faites dissoudre dans eau bouillante.....	5 décilitres.
Ajoutez miel.....	3 décāgr. (1 once.)

A employer tiède, en injections, plusieurs fois par jour, pour des ulcérations très-douloureuses des amygdales.

Gargarisme antiseptique.

Pr. Vin rouge	2 à 3 décilitres.
Teinture de myrrhe..	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Miel rosat.....	3 décāgr. (1 once.)

Mêlez.

A employer froid, en injections souvent répétées, pour des angines gangréneuses.

COLLUTOIRES.

Ce nom est particulièrement consacré à des liquides analogues aux gargarismes, mais qui, au lieu d'être comme eux destinés aux maladies de la gorge, ne sont usités que pour celles des gencives, des joues, de la langue et du palais; on les compose de manière qu'ils agissent comme toniques ou émolliens, antiseptiques, etc., dans les ramollissemens et gonflemens scorbutiques, les aphtes, les ulcérations simples ou gangréneuses de la membrane qui tapisse ces parties, ou de manière à ce qu'ils produisent un effet sialagogue dans les affections catarrhales ou rhumatismales qui attaquent les oreilles ou quelqu'autre organe de la tête.

Il entre, dans ces préparations, à-peu-près les mêmes substances que dans les gar-

gargarismes, mais ordinairement en plus grande dose, à raison de la différence de la sensibilité de la gorge et du reste de la bouche.

Les collutoires doivent demeurer un certain temps en contact avec les parties affectées et y être agités par des mouvemens de la langue et des joues ou de la tête entière, puis rejetés sans qu'il en soit rien avalé.

On en demande des quantités à-peu-près égales à celles des gargarismes, et on les fait employer froids ou chauds, plus ou moins souvent.

Exemples.

Collutoire astringent.

Pr. sulfate acide d'alumine et de potasse....	6 gramm. (1 gros $\frac{1}{2}$.)
Faites fondre dans eau.	5 décilitre.

A employer froid, très-fréquemment, dans le ramollissement et le gonflement scorbutique des gencives, ou des autres parties de la membrane muqueuse de la bouche.

Collutoire avec la pyrèthre.

Pr. racine de pyrèthre séchée.....	2 décāgr. 4 gramm. (6 gros.)
Faites bouillir dans eau.....	5 décilitres.

Décantez ; ajoutez vinaigre..... 9 décāgr. (3 onces.)
Muriate d'ammoniaque..... 12 gramm. (3 gros.)
Mêlez.

A employer plusieurs fois par jour, pour des affections rhumatismales de quelque partie de la tête.

POUDRES.

On peut étendre en frictions sur les gencives, des poudres végétales, salines, etc., délayées avec très-peu d'un liquide convenable, pour produire sur la membrane muqueuse un effet tonique, astringent, détersif.

Il faut ordinairement continuer l'usage de ces poudres pendant un certain temps, une ou plusieurs fois par jour.

Exemples.

Poudre de quinquina composée.

Pr. écorce de quinquina. 6 décāgr. (2 onces.)
Acidule tartareux.... 3 décāgr. (1 once.)
Pulvérisez ; mêlez.

A employer, délayée dans de l'eau miellée, pour frotter les gencives et les dents, et pour les nettoyer.

Poudre d'oxide noir de mercure.

Pr. oxide noir de mercure sulfuré.....	4 gramm. (1 gros.)
Ciguë pulvérisée.....	2 gramm. 4 décigr. (2 scrupules.)

Mêlez.

A répandre sur des ulcères vénériens de la bouche ou de la gorge, après les avoir nettoyés.

ELECTUAIRES.

Ces électuaires ou opiats sont dus au mélange d'une poudre avec du miel ou du sirop; il vaut souvent mieux incorporer ainsi des substances pulvérisées pour les appliquer dans la bouche, que de les délayer dans un liquide, parce que, dans cet état, elles agissent mieux.

La composition de ces préparations s'indique, dans les formules, comme celle des électuaires dont il a déjà été traité, et l'on y détermine l'usage auquel on les destine.

Exemple.

Electuaire tonique.

Pr. acidule tartareux....	3 décāgr. (1 once.)
Terre sigillée préparée	9 décāgr. (3 onces.)

Gérofle pulvérisé.... 6 décigr. (12 grains.)
Miel..... q. s.

Mêlez exactement.

On s'en sert pour frotter, une ou deux fois par jour, les gencives ramollies. M. *Gariot.*

Différentes substances très-sapides peuvent être portées sur la langue, en collutoires, en poudres, en électuaires, ou en masticatoires solides à écraser entre les dents, uniquement pour exciter la sensibilité de la langue, dans les paralysies de cet organe, ou dans d'autres maladies accompagnées d'une grande diminution de sensibilité.

ARTICLE III.

De l'introduction des médicamens dans le nez.

On fait pénétrer dans les cavités nazales, des médicamens en poudre, en vapeur, en gaz, ou dans un état liquide ou mol, soit pour agir comme errhins, en augmentant la secrétion muqueuse de la membrane, et quelquefois sympathiquement celle des larmes, dans le traitement d'affections des paupières, des yeux, des oreilles ou d'autres parties de la tête; soit pour agir comme ptarmiques, et déterminer l'éternument, dont la secousse peut avoir de bons effets dans

certaines affections de la gorge, de la poitrine, ou du bas-ventre; la membrane elle-même qui tapisse toutes les cavités nazales est quelquefois le siège d'engorgemens, de catarrhes aigus, de coryzas, d'ulcères, elle donne naissance à des polypes; les os qui forment les parois de ces cavités peuvent être attaqués de carie, de nécrose; or ces différentes affections demandent l'application immédiate de substances propres à déterminer des effets émolliens, toniques, escarrotiques, etc.; mais comme elles affectent immédiatement l'organe de l'odorat, il est impossible de les choisir parmi celles dont l'odeur répugne trop aux malades.

L'instruction doit expliquer avec la plus grande exactitude la manière de se procurer, et sur-tout celle d'employer les diverses préparations de tous ces médicamens.

VAPEURS.

Les vapeurs qu'on peut faire aspirer par le nez, pour qu'elles pénètrent dans les fosses nazales et dans leurs sinus, ne diffèrent en rien de celles qui conviennent pour les maladies de la gorge ou de la bouche; on les emploie afin de remédier à l'engorgement et à l'inflammation de la membrane nazale.

Exemple.

Vapeur aromatique.

Pr. sauge.....	3 décāgr. (1 once.)
Faites infuser dans eau.	5 décilitres.

On respire par le nez, une ou plusieurs fois par jour, la vapeur qui s'élève de cette infusion, pour des engorgemens dus à l'atonie de la membrane nazale.

Vapeur de sureau.

Pr. fleurs de sureau....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Faites infuser dans eau..	5 décilitres.

On respire, par le nez, la vapeur qui s'élève de cette infusion, pour certaines migraines.

FOMENTATIONS, EMBROCATIONS, INJECTIONS.

Des ozènes, des ulcères simples situés dans les fosses nazales, dans les sinus maxillaires ou frontaux, peuvent éprouver de bons effets de l'application immédiate de liquides médicamenteux doués de différentes propriétés; on fait renifler ces liquides, ou on en imbibe de la charpie, qu'on porte, soit dans les fosses nazales, soit dans les sinus, lorsqu'ils se trouvent ouverts extérieurement par effet de maladie, ou bien on les injecte sur les parties affectées, au moyen d'une seringue; et on indique, dans les for-

mules, celui de ces usages auquel les préparations sont destinées.

Exemples.

Embrocation et fomentation avec l'alun.

Pr. sulfate acide d'alumine et de potasse....	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
Faites dissoudre dans eau.....	5 décilitres.

On fait renifler cette solution, plusieurs fois par jour, et on l'applique, au moyen de charpie qu'on en imbibe, sur des polypes fongueux commençans des fosses nazales.

Injection avec le quinquina.

Pr. Ecorce de quinquina concassée.....	3 décāgr. (1 once.)
Faites bouillir dans eau.	5 décilitres.
Ajoutez forte infusion de roses rouges.....	6 décāgr. (2 onces.)
Alcool à 22 degrés....	3 décāgr. (1 once.)

A faire parvenir dans les sinus maxillaires attaqués d'ulcère fétide ouvert à l'extérieur; quand l'ulcère a été nettoyé de cette manière, on retient, par les moyens convenables, le liquide pendant quelques heures, dans les sinus.

Embrocation de suc de joubarbe.

Pr. suc exprimé de joubarbe.....	6 décāgr. (2 onces.)

On attire ce suc, dans le nez, en reniflant, plusieurs fois par jour, pour certains coryzas.

POUDRES.

L'état de poudre est un des plus commodes et des plus avantageux pour faire parvenir les médicamens dans le nez; il convient non-seulement pour les errhins et ptarmiques, tels que le tabac, qu'on fait pénétrer dans les narines, en reniflant; mais aussi pour des toniques, des astringens, etc., qu'on y laisse appliqués plus ou moins de temps, par exemple, dans le traitement des tumeurs polypeuses.

Exemples.

Poudre de muguet.

Pr. fleurs de muguet pulvérisées très-fin.... 4 gramm. (1 gros.)

On en renifle de petites pincées, jusqu'à ce qu'elle produise l'éternuement.

Poudre de noix de gale.

Pr. noix de gale pulvérisée..... 8 gramm. (2 gros.)

On en saupoudre des bourdonnets qu'on introduit dans les narines, et qu'on y fixe, par les moyens convenables, pour remédier à des polypes commençans.

ONGUENS.

L'introduction des médicamens, à l'état d'onguent, dans les cavités nazales, ne diffère en rien de leur application dans le même état sur la peau, sur des ulcères ou sur des plaies situées dans l'étendue de cet organe; on enduit ordinairement avec ces onguens des bourdonnets de charpie, qu'on porte sur le lieu affecté.

ÉLECTUAIRES.

Quelquefois, pour appliquer des substances dans les narines, on les pulvérise et on les triture avec du miel, qui peut être dans quelques circonstances préférable à la graisse qui entre dans les onguens.

On les y applique de la même manière que ceux-ci.

Exemples.

Electuaire avec la myrrhe.

Pr. myrrhe pulvérisée..	4 gramm. (1 gros.)
Miel.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Mêlez.

On l'étend sur de la charpie, pour l'appliquer sur des ozènes accompagnés de carie.

Électuaire avec l'acétite de cuivre.

Pr. miel pur.....	2 hectogr. 1 décāgr. (7 onces.)

Acétite de cuivre pulvérisé.....	7 décāgr. 5 gramm. (2 onces $\frac{1}{2}$.)
Vinaigre	1 hectogr. 5 gramm. (3 onces $\frac{1}{2}$.)

Faites cuire en consistance d'électuaire.

Il faut en enduire des bourdonnets, pour les porter sur des ulcères fongueux et fétides des cavités nazales.

EMANATIONS ODORANTES.

Des odeurs très-fortes, souvent même insupportables dans l'état de santé, sont propres à stimuler avec beaucoup de succès, dans certaines maladies, le sens de l'odorat, et sympathiquement tout le système nerveux. Ce moyen est même un des plus puissans pour stimuler toute l'économie dans des affections hystériques et autres maladies nerveuses.

Les émanations dont il s'agit s'élèvent à différentes températures des corps qui les fournissent.

Il faut déterminer, par les formules, le degré de chaleur qui peut être nécessaire pour les obtenir, et la manière de les recevoir dans les narines.

Exemple.

Émanation d'assa fœtida.

Pr. assa fœtida.....	1 décāgr 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Faites chauffer.

On aspire par les narines les émanations qui s'élèvent, dans des accès hystériques avec défaillance, comme stimulantes.

ARTICLE IV.

De l'application des médicamens sur les yeux, et de leur introduction dans les voies lacrymales.

Les différentes maladies des paupières, des voies lacrymales et du globe de l'œil, exigent presque toujours l'application immédiate de substances qui agissent, soit comme toniques, astringentes ou escarrotiques, soit comme émollientes ou calmantes.

Ces substances sont végétales, salines, métalliques, etc., et on les emploie à l'état liquide, en poudre, en cataplasmes, en onguens ou en vapeurs.

Quoique la conjonctive possède naturellement une sensibilité vive, la plupart des maladies dont elle est attaquée comportent des médicamens énergiques, telles sont l'ophthalmie chronique et l'ophthalmie aiguë à sa seconde période; il en est de même de l'albugo, de l'ulcère et d'autres affections de la cornée.

Il est très-important de déterminer avec le plus grand soin les doses de semblables médica-

mens, et la manière d'en faire usage, afin de garantir les parties saines, de leur contact.

Les formules embrassent tous les détails que ces objets peuvent rendre nécessaires.

VAPEURS.

Des vapeurs émollientes obtenues en faisant bouillir de l'eau pure, ou des vapeurs toniques pourvues de principes aromatiques, peuvent être employées utilement à une température peu élevée; les premières, pour remédier à des engorgemens ou à d'autres maladies inflammatoires des paupières; les secondes, pour obvier à leur infiltration, ou à d'autres affections dues à l'atonie.

Exemples.

Vapeur de mélilot.

Pr. fleurs de mélilot....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Eau.....	2 à 3 décilitres.

Faites infuser.

On dirige la vapeur sur la conjonctive lorsqu'elle est attaquée d'ophthalmie chronique, comme tonique.

Vapeur stimulante.

Pr. Eau bouillante.....	6 décāgr. (2 onces.)
Esprit volatil aromatique.....	8 gramm. ou 2 gros.

Mêlez dans un petit vase.

On dirige la vapeur sur l'œil, à l'aide d'un petit entonnoir placé sur le vase, qu'on entoure d'un linge chaud, et on répète cette opération trois fois par jour, en ajoutant quelques gouttes d'esprit volatil, chaque fois, pour certaines ophthalmies chroniques. M. *Scarpa.*

Vapeur de mélisse.

Pr. eau distillée de mélisse..... 1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Versez dans la paume de la main et frottez.

On reçoit sur l'œil, en approchant la main, la vapeur qui s'élève, pour des affaiblissemens des yeux dus à la fatigue de ces organes.

COLLYRES.

Nous n'entendons ici par collyres, que les préparations liquides, telles que embrocations, fomentations, ou bains qu'on applique sur les yeux; mais on a quelquefois étendu cette dénomination à toutes les espèces de préparations destinées pour ces organes.

Des collyres, pourvus de propriétés toniques, astringentes ou émollientes, sont utiles dans le traitement du flux palpébral, de l'ulcération des glandes de Meibomius, de l'ophthalmie et de la plupart des autres maladies des paupières et du globe de l'œil.

Les formules marquent s'il faut les employer en fomentations, en embrocations ou en bains; s'ils sont destinés pour l'extérieur des paupières, ou s'ils doivent pénétrer sur la conjonctive et sur la cornée.

On se sert, pour baigner les yeux, de petits vases qui s'adaptent à leur forme.

Les collyres sont, le plus ordinairement, de deux à trois décilitres : ils peuvent être appliqués tièdes ou froids.

Exemples.

Collyre avec le sulfate de zinc.

Pr. eau de plantain.....	1 hectogr. 2 décāgr. (4 onces.)
Faites fondre sulfate de zinc.....	2 décigr. 5 centigr. (5 grains.)
Ajoutez mucilage de gomme adragant.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

On en fait pénétrer quelques gouttes entre les paupières, trois ou quatre fois par jour, pour remédier au flux palpébral.

Collyre avec l'acétate de plomb.

Pr. acétate de plomb liquide..... 2 ou 3 gouttes.

Mêlez avec eau distillée de plantain.....	1 hectogr. 8 décāgr. (6 onces.)
Ajoutez mucilage de gomme adragant.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Alcool camphré.....	quelques gouttes.

On l'insinue toutes les deux heures, d'abord tiède, ensuite froid, entre les paupières, dans la seconde période de l'ophthalmie aiguë. M. *Scarpa.*

Collyre mercuriel.

Pr. muriate oxigéné de mercure.....	2 à 3 centigr. ($\frac{1}{3}$ grain.)
Faites dissoudre dans eau de roses.....	1 hectogr. 5 décāgr. (5 onces.)

On en fait pénétrer quelques gouttes entre les paupières et le globe de l'œil, deux fois par jour, dans certaines ophthalmies chroniques.

Collyre avec le muriate d'ammoniaque.

Pr. eau de chaux.....	2 hectogr. 4 décāgr. (8 onces.)
Ajoutez muriate d'ammoniaque.....	2 gramm. 4 décigr. (2 scrupules.)
Acétite de cuivre.....	2 décigr. (4 grains.)

Filtrez ce mélange au bout de vingt-quatre heures.

On en insinue quelques gouttes sur la cornée, pour remédier à l'albugo, lorsqu'il n'est pas accompagné d'inflammation de la conjonctive.

Collyre avec l'opium.

Pr. extrait d'opium.....	2 décigr. (4 grains.)
Faites dissoudre dans infusion de graine de lin.	2 à 3 décilitres.

A employer en fomentations, pour des ophthalmies accompagnées de beaucoup d'irritation.

INJECTIONS.

Les engorgemens muqueux ou purulens des voies lacrymales, les fistules dont elles sont le siège, exigent qu'on y injecte, par les points lacrymaux, au moyen d'une fort petite seringue, des liquides qui sont ordinairement aqueux, et composés de manière à agir comme toniques et détersifs.

Ces injections sont employées tièdes, et répétées souvent.

La petitesse des voies lacrymales ne comporte pas qu'il en soit préparé beaucoup à-la-fois.

Exemples.

Injection tonique détersive.

Pr. Infusion de camomille.....	6 décāgr. (2 onces.)
Ajoutez miel rosat,.....	8 gramm. (2 gros.)

On la fait pénétrer tiède plusieurs fois par jour, par les points lacrymaux.

POUDRES.

On peut porter sur la cornée, pour remédier à l'albugo, au leucoma, aux ulcères dont elle est quelquefois attaquée, ou sur des tumeurs fongueuses de la conjonctive, des poudres extrêmement ténues qui doivent être soufflées sur les points affectés, à l'aide d'un tuyau de plume, ou y être déposées de quelque autre manière.

Ces poudres sont salines, végétales, ou métalliques; elles ont des propriétés toniques, astringentes ou escarrotiques: mais elles présentent un inconvénient; c'est qu'on ne préserve pas aisément de leur contact les parties saines de l'œil qu'elles peuvent irriter d'une manière fâcheuse.

On en demande de quatre à huit grammes (un à deux gros), et on explique très-exactement la manière d'en faire usage.

Exemples.

Poudre d'acidule tartareux.

Pr. acidule tartareux.
Sucre blanc aa..... 4 gramm. (1 gros.)
Porphyrisez et mêlez exactement.

On en souffle fort peu, très-doucement, deux fois par jour, à l'aide d'un tuyau de plume, sur les points de la cornée attaqués d'albugo.

Poudre de sulfate de zinc.

Pr. sulfate de zinc.....	7 décigr. 5 centigr. (15 grains.)
Sucre candi.....	4 gramm. (1 gros.)

Reduisez en poudre très-fine.

On en souffle très-peu, à l'aide d'un tuyau de plume, une fois chaque jour, sur certaines tumeurs fongueuses de la conjonctive.

CATAPLASMES.

L'inflammation des paupières, l'orgelet, plusieurs maladies du globe de l'œil peuvent éprouver avantageusement des effets toniques ou émolliens, par l'application de certains cataplasmes.

Pour que les matières dont ceux-ci sont composés n'irritent pas la conjonctive d'une manière nuisible, en s'interposant entre les paupières, on les enveloppe entièrement d'un linge fin; il faut aussi les renouveler fréquemment pour qu'ils ne durcissent pas en se desséchant.

Ces catataplasmes peuvent être appliqués froids ou un peu chauds; ce qu'on a soin de décider par l'instruction.

Exemples.

Cataplasme émollient.

Pr. mie de pain.....	6 décāgr. (2 onces.)
Eau de guimauve.	q. s.

Faites bouillir.

A appliquer sur les paupières au commencement de l'ophthalmie aiguë.

Cataplasme avec le safran.

Pr. mie de pain.....	9 décāgr. (3 onces.)
Lait nouvellement trait.....	q. s.
Safran.....	4 gramm. (1 gros.)

Faites bouillir.

A appliquer tiède sur les paupières, pour l'orgelet, et à renouveler toutes les deux heures.

Cataplasme de pommes.

Pr. pulpe de pomme cuite.....	6 décāgr. (2 onces.)

Faites un cataplasme.

A appliquer tiède sur les yeux, dans la première période de l'ophthalmie aiguë.

ONGUENS.

Quelquefois on triture avec un corps gras des poudres à employer pour les différentes maladies des yeux; et on obtient ainsi des on-

guens toniques, astringens, ou escarrotiques, applicables au traitement du flux palpébral, de l'ophthalmie chronique, des ulcères de la cornée, etc. Ils doivent toujours être forts mols, pour qu'ils puissent se fondre et s'étendre facilement sur les points affectés.

Comme ils ont presque toujours de l'activité, on n'en emploie qu'une très-petite dose à-la-fois, et on les étend sur les paupières, ou on les fait pénétrer entre elles sur le globe de l'œil, au moyen de frictions légères pratiquées avec le doigt; on n'en demande que des quantités peu considérables.

Exemples.

Onguent avec l'oxide blanc de mercure.

Pr. Oxide blanc de mercure	4 gramm. (1 gros.)
Bol d'Arménie.	
Tutie préparée a a....	8 gramm. (2 gros.)
Sain-doux.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Lavez, à trois différentes fois, le sain-doux, dans l'eau de roses : mêlez-le exactement, dans un mortier de verre, avec les autres substances réduites en poudre très-fine.

On en introduit, tous les matins, près du petit angle de l'œil, à l'aide d'une sonde, une portion dont le volume égale celui d'un grain de froment; pour remédier au flux palpébral. *Janin.*

Onguent camphré.

Pr. camphre.....	2 gramm. ($\frac{1}{4}$ gros)
Faites dissoudre dans huile d'olives.....	1 decāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Ajoutez eau mercurielle	8 gramm. (2 gros.)
beurre frais.....	6 décāgr. (2 onces.)

Triturez et mêlez exactement.

On en étend quelques décigrammes (plusieurs grains.) sur les bords des paupières ulcérés.

Onguent avec l'aloës.

Pr. Aloës.	
Muriate de mercure doux aa..... ...	1 décigr. (2 grains.)
Tutie préparée.....	4 gramm. (1 gros)
Beurre frais.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)

Mêlez exactement.

On en porte un ou deux grains, à l'aide d'un petit pinceau, trois ou quatre fois par jour, sur la cornée attaquée d'albugo invétéré. M. *Scarpa.*

ARTICLE VI.

De l'introduction des médicamens dans les conduits auditifs.

Certaines lésions du tympan, et sur-tout de sa membrane extérieure, la surdité qu'elles

occasionnent, les douleurs d'oreilles peuvent exiger l'application immédiate de moyens toniques, calmans, etc. Des ulcérations ou autres affections des conduits auditifs peuvent demander aussi l'usage de quelques topiques.

On a recours dans ces différens cas, à des préparations liquides ou fermes.

INJECTIONS FOMENTATIONS.

On introduit dans les conduits auditifs, avec une petite seringue, des injections aqueuses chargées de différentes substances, ou des huiles fixes pures ou mélangées avec quelque médicament ; tous ces liquides peuvent aussi servir à imbiber du coton que l'on applique dans les conduits, sur la membrane du tympan.

L'instruction indique d'employer ces injections et fomentations plus ou moins souvent, et plus ou moins long-temps.

Exemples.

Injection avec la teinture de myrrhe.

Pr. feuilles sèches de rue	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Faites infuser dans eau	5 décilitres.
Passez ; ajoutez teinture de myrrhe.....	2 gramm. ($\frac{1}{2}$ gros.)
Miel rosat.....	2 décāgr. 4 gramm. (6 gros.)

A employer tiède, deux ou trois fois par jour, pour des ulcérations chroniques du conduit auditif.

Fomentation tonique.

Pr. absinthe coupée menu.....	1 décāgr. 5 gramm. ($\frac{1}{2}$ once.)
Faites infuser dans huile d'olives.....	2 à 3 décilitres.

Passez avec expression; décantez.

On en imbibe du coton, qu'on introduit dans le conduit auditif, pour certaines affections du tympan, avec atonie, accompagnées de surdité.

SUPPOSITOIRES.

Il peut être porté dans les conduits auditifs, sous la forme de suppositoire, du beurre de cacao, ou une autre substance, soit seule, soit après y avoir versé quelques gouttes d'une solution d'opium ou d'acétate de plomb.

ARTICLE VI.

De l'introduction des médicamens dans l'urètre et dans la vessie.

Il est quelquefois nécessaire de faire pénétrer dans l'urètre ou dans la vessie, des médicamens susceptibles de produire des effets to-

niques, astringens, détersifs, escarrotiques ou émolliens, pour le traitement de gonorrhées ou d'autres affections catarrhales, inflammatoires, d'hémorragies, etc. dont le siège se trouve dans l'étendue de la membrane qui tapisse ces cavités.

Ces médicamens peuvent être employés ainsi à l'état liquide ou consistant; mais depuis que Desault a eu adopté l'usage des sondes flexibles, dites de gomme élastique inventées par Bernard, les grands avantages qu'on a reconnus à ce moyen, qui n'agit que mécaniquement, ont fait renoncer presque entièrement aux bougies médicamenteuses de Daran. Il ne sera donc question ici que des injections.

INJECTIONS.

On fait parvenir de cette manière dans l'urètre, des liquides plus ou moins actifs, peu abondans, à l'aide d'une petite seringue, et on peut les empêcher de gagner la vessie, en comprimant la verge, dans un endroit convenable.

Différentes liqueurs peuvent aussi être introduites dans la vessie elle-même, au moyen d'une seringue de grosseur moyenne, dont on adapte la canule à une sonde flexible, qui a dû être placée préalablement dans l'urètre; et s'il s'agit

de procurer à cet organe une sorte de fomentation ou de bain, on a soin de boucher la sonde aussitôt après, pour empêcher la liqueur de s'écouler de suite.

Exemples.

Injection avec la graine de lin.

Pr. graine de lin enfermée dans un nouet..	4 gramm. (1 gros.)
Faites infuser dans eau	1 litre.

A employer tiède, plusieurs fois par jour, en la retenant quelque temps dans la vessie, pour des affections de cet organe accompagnées d'irritation.

Injection avec l'acétate de plomb.

Pr. huile d'olives.....	1 hectogr. 8 décāgr. (6 onces.)
Acétate de plomb liquide	8 gouttes.

Mêlez en agitant fortement

A faire pénétrer dans l'urètre, plusieurs fois par jour, pour des gonorrhées très-douloureuses.

ARTICLE VII.

De l'introduction des médicamens dans le vagin.

Des affections inflammatoires, des fleurs blanches, des ulcères, des tumeurs de diverse

nature dont le siège est dans le vagin ou à la matrice, rendent nécessaire l'application immédiate de différens médicamens toniques ou astringens, émolliens, calmans, sur ces parties : ces applications peuvent se faire au moyen de préparations liquides ou consistantes.

INJECTIONS.

Les injections destinées à cet usage n'exigent aucun précepte particulier.

L'instruction explique la manière de les employer.

Exemples.

Injection astringente.

Pr. tan pulvérisé..... 6 décāgr. (2 onces.)
Faites bouillir dans eau 1 litre.
Passez.

A employer froide, une ou deux fois par jour, pour certaines fleurs blanches.

ONGUENS,

Les onguens qui peuvent être de quelque utilité dans le traitement des maladies du vagin ne diffèrent en rien de ceux qu'on applique à l'extérieur du corps; et on les emploie de la même manière.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE SECTION.

Principes généraux..... Pag. 1

ART. I. Des préparations médicinales..... 3

II. Des formules..... 7

SECONDE SECTION.

De l'introduction des médicamens par les voies alimentaires..... 14

ART. I. Des boissons..... 16

II. Des eaux médicinales..... 20

III. Des apozèmes..... 24

IV. Des sucs exprimés des végétaux.. 28

V. Des sirops médicamenteux..... 33

VI. Des émulsions..... 38

VII. Des potions et des juleps..... 42

VIII. Des loocs..... 49

IX. Des vins médicamenteux..... 51

X. Des alcools et des éthers médicamenteux, des teintures et des mixtures alcooliques..... 57

XI. Des vinaigres médicamenteux.... 62

XII. Des huiles médicamenteuses.... 64

XIII. Des poudres..... 65

XIV. Des électuaires et des bols.... 71

XV. Des pilules..... 77

XVI. Des tablettes, des pastilles et des pâtes..... 81

XVII. Des lavemens..... 86

XVIII. Des suppositoires..... 90

TROISIÈME SECTION.

De l'application des médicamens sur la peau, sur des ulcères, ou sur des plaies. 93

ART. I. Des fumigations..... 96
II. Des vapeurs..... 98
III. Des bains médicamenteux..... 100
IV. Des douches..... 104
V. Des fomentations..... 106
VI. Des embrocations..... 109
VII. Des injections..... 111
VIII. Des linimens..... 112
IX. Des poudres et des sachets..... 115
X. Des cataplasmes..... 120
XI. Des onguens et des emplâtres..... 124
XII. Des trochisques..... 131

QUATRIÈME SECTION.

De l'application des médicamens sur quelques organes particuliers..... 133

ART. I. De l'introduction des médicamens dans les conduits aériens des poumons. 134
Vapeurs..... 135
Fumigations..... 136

ART. II. De l'application des médicamens dans la bouche..... 139
Vapeurs..... 140
Gargarismes..... 141
Collutoires..... 143
Poudres..... 145
Électuaires..... 146

ART. III. De l'introduction des médicamens dans le nez..... 147
Vapeurs..... 148
Fomentations, embrocations, injections 149
Poudres..... 151
Onguens..... 152
Électuaires..... id.
Émanations odorantes..... 153
ART. IV. De l'application des médicamens sur les yeux, et de leur introduction dans les voies lacrymales..... 154
Vapeurs..... 155
Collyres..... 156
Injections..... 159
Poudres..... 160
Cataplasmes..... 161
Onguens..... 162
ART. V. De l'introduction des médicamens dans les conduits anditifs..... 164
Injections..... 165
Suppositoires..... 166
ART. VI. De l'introduction des médicamens dans l'urètre et dans la vessie..... id.
Injections..... 167
ART. VII. De l'introduction des médicamens dans le vagin..... 168
Injections..... 169
Onguens..... id.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.